

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3619 du Mardi 23 Août 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Dolisie

La clôture des journées diocésaines de la jeunesse marquée par une marche de prière dans la ville



Mgr Bienvenu Manamika (à dr) recevant Mgr Daniel Mizonzo. (P.9)

Archidiocèse de Brazzaville

Messe en mémoire de Mgr Gallet et du Père Guy Pannier

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, célèbre, le mardi 23 août 2016, à 16h, en la Cathédrale Sacré-Cœur, une messe en mémoire de Mgr Jean Pierre Gallet et du Père Guy Pannier.

Les chrétiens, particulièrement ceux qui ont connu ces deux prêtres missionnaires, sont invités à y participer nombreux.

Défilé du 15 août à Madingou (Département de la Bouenza)

En politique, les deux faits qui ont retenu l'attention et suscité la curiosité

(P.3)

Commentaire

Pool: seul l'Etat doit assurer la sécurité des personnes et des biens

(P.3)

C.p.o.c (Collectif des partis de l'opposition congolaise)

Un «véritable dialogue politique national», pour sortir de «la crise multidimensionnelle»

(P.5)

Liquidation secondaire d'Air Afrique

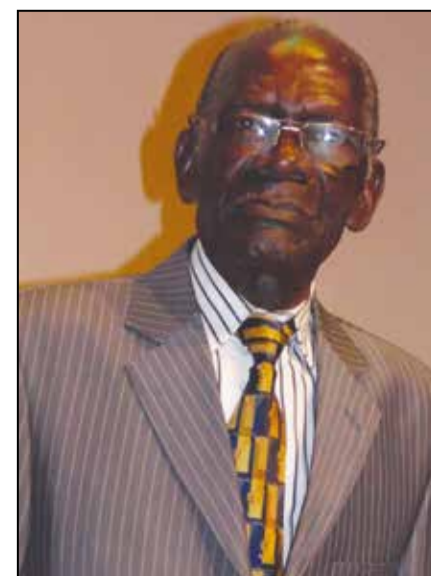
Droit de réponse d'Abraham Gambouélé à Vincent Péna-Pitra Yoba

(P.6)

Disparition

Cofondateur des Bantous et de l'O.K Jazz, Célestin Kouka «Célio» a tiré sa révérence

(P.12)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Etude de Maître Marcel NGAVOUKA
Notaire
Immeuble S.H.I.B.A.C/INTERIM 2000, vers le rond-point FLAMAND/DAVOUM
Centre-ville, boîte postale: 1526, Pointe-Noire
Tél.: 06 664 12 94/22 294 07 60 - E-mail: etudengavouka@gmail.com

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire à Pointe-Noire, le vingt-quatre février deux mille seize, enregistré le vingt-cinq février de la même année, folio 037/12, n°1708, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

Dénomination: La société prend la dénomination de: «ALENA CONSEILS SARLU» ;

Objet social: La société a pour objet :
1)- L'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes, dans son ensemble, notamment dans les aspects de conseils les plus divers (comptables, fiscaux, financiers, en organisation, en investissements... etc) ;
2)- L'assistance et la formation dans le domaine de la gestion ;
3)- Elle peut réaliser toutes les opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires ;
4)- Elle peut notamment détenir des participations dans les entreprises de toute nature, sous le respect des

dispositions légales et réglementaires ;

Siège social: Le siège social est établi à Pointe-Noire, quartier Mayinga, boîte postale: 510, République du Congo ;

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Capital social-apports: Le capital social est fixé à la somme de deux millions (2 000 000) de francs CFA. Il est divisé en deux cents (200) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à deux cents (200), entièrement souscrites et libérées par l'associé unique ;

Gérance : La société est gérée par Monsieur Fernand MABIALA, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances, au nom de la société ;

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier : La société est immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°16 B 988, le 8 avril 2016.

Maître Marcel NGAVOUKA,
Notaire

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»
Partenaire (STC)
Avenue Marien Nguoubi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

CANAL + CONGO SA SOCIETE ANONYME

Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège Social : 15, Boulevard du Général De Gaulle
B.P: 281
RCCM: 14 B 45
Congo

Précédente annonce légale: La Semaine Africaine
N° 3610 du 19 Juillet 2016

Aux termes des décisions de l'administrateur Général de la société CANAL+ CONGO SA, prises en date du 15 Juin 2016, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, il a procédé à :

- l'ouverture d'un établissement secondaire dans la ville de Ouessou, sous le numéro CG-OUE-RCCM 016 du 27 Juillet 2016, du greffe du Tribunal de Grande Instance de Ouessou ;

- l'ouverture d'un établissement secondaire dans la ville de Dolisie, sous le numéro RCCM 16-B-047 du 03 Août 2016, du greffe

du Tribunal de Grande Instance de Dolisie ;

- l'ouverture d'un établissement secondaire dans la ville de Nkayi, sous le numéro RCCM 16-B-10 du 03 Août 2016, du greffe du Tribunal de Grande Instance de Madingou ;

- la nomination du responsable des établissements: Madame Alix Josepha Gracieuse Germaine LEBRAT, de nationalité Française, est nommé responsable des établissements secondaires ci-dessus.

Pour avis.

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
93 Avenue Gallieni MPILA, Centre-ville
(à côté de la société STHIC, derrière le siège du PCT en construction)
B.P: 13646/Tél.(s): +242.22.611.26.46/06.669.26.76/mail: officenotmouandza@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

NGOLU VISUAL COMMUNICATION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL SOCIAL D'UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.
Siège Social : 120 Bis, Ossellé, Mougali
(République du Congo)

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du huit août deux mil seize, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 93, Avenue Gallieni, Mpila, Centre-ville, il a été constitué une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt économique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
• LOCATION DU MATERIEL AUDIOVISUEL;
• INFOGRAPHIE ;
• MULTIMEDIA ;
• IMPRIMERIE ;
• TAMPONNERIE ;
• BRODERIE ;
• NEGOCE ;
• MARKETING ;
• BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS.

Dénomination sociale: NGOLU VISUAL COMMUNICATION SARL ;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 120 Bis, rue Ossellé, Arrondissement 4 Mougali (République du Congo) ;

Durée: La Durée de la société est fixée

à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement ;

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires est désigné en qualité de gérant de ladite société, Monsieur NGAPORO-ILLAMBI Stéphane, demeurant à Brazzaville, 120 Bis, rue Ossellé Mougali, et Madame MAKEUCHE Delphine Désirée, domiciliée, 120 Bis, rue Ossellé, Mougali, est désignée comme Cogérante ;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 août 2016, sous le numéro 16 DA 696 ;

Immatriculation: La société dénommée NGOLU VISUAL COMMUNICATION est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro R.C.C.M.CG/BZV/16 B 6610.

Pour avis,
Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI,
NOTAIRE

Section 1. Lettre d'invitation

Brazzaville, le 19/08/2016

Diagnostic en vue de l'élaboration d'un cahier de charges pour la rénovation des installations électriques du bureau principal du PNUD à Brazzaville, Congo

Chère Madame/Cher Monsieur,
Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à déposer une soumission dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relative à l'objet sus-référencé.

La présente RFP inclut les documents suivants:
Section 1 - la présente lettre d'invitation
Section 2 - les instructions destinées aux soumissionnaires (incluant la fiche technique)
Section 3 - les termes de référence
Section 4 - le formulaire de soumission
Section 5 - les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire
Section 6 - le formulaire de soumission technique
Section 7 - le formulaire de soumission financière
Section 8 - le contrat de services professionnels, incluant les conditions générales

Votre offre, comprenant une soumission technique et une soumission financière, sous plis fermés et séparés, doit être déposée conformément à la section 2.

Nous vous prions de bien vouloir adresser une lettre d'accusé de réception au PNUD à l'adresse suivante:

Programme des Nations Unies pour
le Développement (PNUD)
angle avenue Cardinal Emile Biayenda

(ex Foch)/rue Behagle
Centreville, Brazzaville, République
du Congo
Tel: +242 06 660 85 76

A l'attention de: M. Le Représentant Résident du PNUD

Ladite lettre doit être reçue par le PNUD au plus tard le 13 Septembre 2016 à 17h30 et doit indiquer si votre société entend déposer une soumission. Si tel n'est pas le cas, le PNUD vous serait reconnaissant d'en indiquer la raison pour les besoins de la tenue de nos dossiers.

Si vous avez reçu la présente RFP dans le cadre d'une invitation directe du PNUD, sa transmission à une autre entreprise nécessite que vous notifiez au PNUD une telle transmission et le nom de la société destinataire de l'invitation.

Dans l'hypothèse où vous auriez besoin d'explications, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de coordonnateur des questions liées à la présente RFP.

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.

Cordialement,
Normand Alouna
Chargé des Opérations a.i 19 août 2016

Défilé du 15 août à Madingou (Département de la Bouenza) En politique, les deux faits qui ont retenu l'attention et suscité la curiosité

Les festivités du 15 août marquant le 56^e anniversaire de l'indépendance nationale sont aussi l'occasion, pour les partis politiques, de manifester leur visibilité et leur capacité de mobilisation. Dans l'article suivant, nous nous sommes intéressés particulièrement aux partis politiques. A Madingou, il y a eu deux faits saillants: la participation de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), qui a défilé avec le portrait de l'ancien président de la République Pascal Lissouba, et le gigantisme de la D.r.d (Dynamique républicaine pour le développement), qui a défilé avec deux portraits immenses de leur président, le ministre Hellot Matson Mampouya, et du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso.

Ancien parti au pouvoir, aujourd'hui à l'opposition, l'U.pa.d.s est l'unique parti du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique) à avoir pris part aux festivités du 15 août, à Madingou, montrant ainsi son sens du patriotisme. Sous le regard joyeux de son premier secrétaire, le député de Loudima, Pascal Tsaty-Mabiala, les carrés de l'U.pa.d.s ont frappé le macadam du boulevard Denis Sassou-Nguesso, brandissant en tête, le portrait officiel de l'ancien président de la République, Pascal Lissouba, fondateur de ce parti. La participation de ce parti est un grand message de réconciliation nationale, au-delà des péripéties politiques qui jalonnent l'histoire du pays. Les autres partis du Frocad ont boycotté ces festivités. Même le Must (Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail), de Claudine Munari Mabondzo, députée élue à Mouyondzi, dans la Bouenza, a choisi de se tenir à l'écart de la fête nationale.

Le fait qui a suscité la curiosité est venu de la D.r.d. Unique en son genre, le parti du ministre Hellot Matson Mampouya a habillé ses militants de manière originale et toute curieuse: soutanes blanches, écharpes et chapeaux rouges et blancs à la manière des Sikhs (fidèles d'une religion indienne) poussant, à la main, des V.t.t (Vélos tout terrain), suivis de deux gros camions porte-conteneurs portant des immenses effigies de leur président et du chef de l'Etat, et des images représentant les douze départements du Congo sur lesquelles on pouvait lire: «Voilà le Congo». Combien le président de la D.r.d a-t-il dépensé pour livrer un tel spectacle? Quel message la D.r.d a-t-il voulu faire passer, à travers l'originalité de son spectacle? Ce sont autant de questions que tout le monde se pose, à l'heure où la crise

financière sévit dans la plupart des ménages congolais. Modeste, le P.c.t (Parti congolais du travail), principal parti de la majorité, s'est, simplement, illustré par le nombre impressionnant des carrés qui ont défilé, brandissant le fanion rouge, symbole de ce parti. Le R.c (Rassemblement citoyen) du ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou a manifesté sa présence, sans excès, avec sa couleur bleue et son coq, symbole du parti. Les militants du M.c.d.d.i (Mouve-



L'Union des femmes panafricaine.

ment congolais pour la démocratie et le développement intégral) du ministre Euloge Landry Kolélas étaient vêtus d'un pagne bleu et d'un tee-shirt blanc frappé du soleil, le logo cher à feu Bernard Bakana Kolélas, le fondateur de ce parti, membre de la majorité présidentielle. Au R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social), même décor presque. Qui a vu le père a vu le fils, dit-on. Deux effigies, une devant et l'autre derrière: tout d'abord, celle de Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, puis de Jean-Marc



La Drd en pleine exhibition.

Thystère-Tchicaya, l'actuel leader de ce parti de la majorité présidentielle. L'opposition républicaine était aussi présente, avec le Copar (Convention des partis républicains), le P.r.l (Parti républicain libéral) de Nicéphore Antoine Thomas de Saint Eudes, le M.n.l.c (Mouvement national pour la libération du Congo) de Michel Mbouissi-Ngouari, ancien candidat à

des partis comme le M.a.r (Mouvement action et renouveau), le Club 2002 P.u.r, le M.d.p (Mouvement pour la démocratie et le progrès) de Jean-Claude Ibovi; le P.u.l.p de Jean-Didac Médard Moussodia, et bien d'autres associations portant les noms des personnalités du pouvoir. En ce qui concerne la société civile, la Fondation Edith Lucie Bongo-Okimba, le M2nr (Mouvement national pour la nouvelle République), la Fondation Génération @venir d'Edgar Nguesso, la D.n.r (Dynamique pour la nouvelle République) de Christel Denis Sassou-Nguesso ont épâté les spectateurs par le nombre de festivaliers mobilisés à Madingou où s'est posé un problème de logement. Il ne fait pas de doute que ces partis et fondations animés par des personnalités membres de la famille du président de la République ont les moyens de leur politique. La Fondation Génération @venir a, par exemple, offert, d'un seul coup, douze ambulances médicalisées aux districts de la Bouenza, comme l'Etat ne l'a jamais fait, depuis l'indépendance. On se souvient que lors de la catastrophe du 4 mars 2012, l'absence, dans la capitale Brazzaville, d'ambulance médicalisée avait fait scandale. Dans tout cela, on n'oublie pas l'historique Fondation Congo Assistance, qui a tant fait et qui fait tant dans le pays, dans le domaine socio-sanitaire. La première Dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, est gratifiée de multiples associations qui ont défilé et qui témoignent de la profondeur de ses actions sociales et du rayonnement de sa personnalité. Comme quoi, la fête était belle à Madingou.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Le plus solide est dans l'éthique!

Alors que la crise financière sévit jusque dans les familles, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, s'est montré résolument optimiste sur la situation économique nationale, dans son message à l'occasion de la fête de l'indépendance. «J'entends beaucoup, ces temps-ci, nombre de nos compatriotes parler de morosité et de crise, et même de faillite. Il est vrai que notre pays traverse des difficultés conjoncturelles aigues, dues, principalement, à l'effondrement des cours du pétrole. Et il n'est pas le seul», a-t-il déclaré, avant d'inviter, plus loin, ses compatriotes à ne pas perdre espoir: «Les difficultés, aussi aiguës soient-elles, ne doivent, en aucun cas, être la fin de l'espoir, encore moins du progrès. Elles seraient, plutôt, la bonne occasion d'ensevelir les mauvaises habitudes et de faire naître des nouvelles, propices au progrès et à la continuité de la marche vers le développement. A la condition que les dirigeants et le peuple sachent tirer les leçons du passé et s'arment de la volonté de bâtir du nouveau plus solide que ne l'étaient les choses du passé».

Encore plus loin, dans son discours, le chef de l'Etat a pris une grande résolution: «Voici venu le temps des profondes réformes structurelles pour créer des emplois en grand nombre, pour étendre la protection sociale à tous, pour moderniser l'économie et la société, pour bâtir le développement inclusif et durable. Il n'y a pas de place dans notre esprit pour la fatalité».

Ainsi dit, le président de la République est dans son rôle de veiller à ce que ses compatriotes ne perdent pas le moral, au moment où le contexte économique est difficile. Son discours montre l'idéal. Mais, la réalité quotidienne a besoin de décisions concrètes pour s'améliorer. En matière politique ou de gestion publique, «le plus solide», à mon humble avis, c'est la moralité des acteurs publics, le respect de l'éthique. «Ensevelir les mauvaises habitudes et faire naître des nouvelles», voilà qui appelle à la culture, au comportement, à la tenue, bref aux principes éthiques qui guident l'action des décideurs publics.

Forgé à partir du mot grec «ethos» qui veut dire «caractère, coutume, mœurs», l'éthique est la gouvernance morale qui commande à la répartition de la richesse, à la justice sociale. Ceux qui dirigent ont pour principale responsabilité de répartir la richesse nationale et donc, ils doivent être des hommes et des femmes d'éthique. On répartit la richesse nationale, à travers le travail. D'où la lutte contre le chômage.

Il est vrai que la crise financière que nous traversons est due à l'effondrement des prix des matières premières, qui affectent les économies des pays exportateurs. Mais à vrai dire, des facteurs endogènes sont aussi à épingle: les mauvais choix, l'égoïsme, l'arrogance, l'enrichissement sans cause, etc. Les dysfonctionnements qui ont émergé dans la gestion publique où l'Etat, principal moteur de l'économie nationale, ne s'acquitte pas ou difficilement de ses engagements financiers sont aussi à l'origine des maux déplorés, aujourd'hui. L'accumulation de la dette intérieure a porté un coup dur aux entreprises, contraintes de licencier une partie de leurs personnels, de ralentir leurs activités, etc.

Lorsque le président de la République appelle à «ensevelir les mauvaises pratiques» d'hier, il soulève un problème de fond à l'origine d'une bonne partie des malheurs qui accablent, souvent, nos compatriotes: le respect des droits des citoyens. Or, notre triste réalité est telle qu'à la place de l'éthique, c'est le principe du plus fort qui prévaut. Ce sont les plus forts qui s'arrogent tous les droits. Et les plus forts, ce sont ceux qui dirigent. Au point que même quand il croule sous le poids de ses recettes pétrolières, l'Etat n'honore pas, souvent, ses engagements financiers, préférant accumuler des dettes, sources de drames dans les familles. Et quand les prix du pétrole s'effondrent, le prétexte est tout trouvé, pour ne pas tenir ses engagements. L'Etat devrait, lui-même, donner l'exemple citoyen de respecter ses engagements financiers, quand elle fait travailler les entreprises. Car à travers une entreprise, ce sont des responsables de familles qui sont concernés et donc la société congolaise. Dans une économie nationale où l'Etat joue un rôle central, l'accumulation de la dette intérieure (Suite en page 8)

Commentaire

Pool: seul l'Etat doit assurer la sécurité des personnes et des biens

Encore un braquage sur la route nationale n°1, dans le Pool, le jeudi 18 août dernier. Des passagers de quatre véhicules de transport en commun ont été rançonnés par un groupe de cinq à six bandits armés. L'un d'eux n'a pas hésité à tirer, presque à bout portant, sur un chauffeur voulant poursuivre sa route, pour échapper au braquage. Atteint sérieusement au poumon, il a été, d'abord, admis à l'hôpital de Kinkala où son état a été stabilisé, avant d'être évacué à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, de Brazzaville, où il est encore en traitement intensif. Ces actes de banditisme armé exacerbent les populations et des voix s'élèvent de plus en plus pour reconnaître que seul l'Etat doit assurer la sécurité des personnes et des biens dans le Pool.

Le banditisme armé dans le département du Pool exaspère l'opinion congolaise et indigné les compatriotes sincères préoccupés par le rétablissement de la sécurité et de la paix dans cette partie du pays. Un sentiment de «trop c'est trop» les traverse et ils ne comprennent pas pourquoi le gouvernement se contente d'un état de fait qui constitue, en réalité, une véritable épée de Damoclès sur ce département où les groupes armés qui s'y tapissent peuvent frapper à tout moment. Le Pool demeure, malheureusement, au cœur d'un enjeu politique entre le pouvoir et l'opposition. L'insécurité qui y est fomentée par des groupes armés et la répression de la Force

publique servent de prétextes ou d'arguments aux discours politiques. Conséquence: le rétablissement de la sécurité dans le Pool ne semble pas mettre tout le monde d'accord. Le martyrologue de la population de ce département étant devenu l'argument le plus sûr contre le pouvoir de Brazzaville. La campagne d'indignation dans les médias internationaux et les réseaux sociaux, sur des faits volontairement gonflés, semble avoir atteint son objectif de freiner l'élan des pouvoirs publics à y combattre l'insécurité. De telle sorte qu'un braquage dans ce département n'attire plus l'attention des gouvernants qui demeurent indifférents. Craignant la réprobation

ou les critiques d'une opinion du Pool gagnée aux thèses politiciennes de l'opposition, les leaders politiques originaires de ce département, proches de la majorité présidentielle, préfèrent adopter un profil bas. Ainsi, lorsque le président du R.c (Rassemblement citoyen), le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou, milite pour l'arrestation du pasteur Ntumi, afin qu'il réponde devant la justice des faits qui lui sont reprochés, rares sont ses collègues de la majorité, originaires comme lui du même département, qui osent le suivre, publiquement, dans cette voie. Il se chuchote tout bas: ne craint-il pas pour sa sécurité? En effet, nombre de politiciens sont convaincus que le pasteur Ntumi a la haute main sur le Pool et le combattre politiquement est un risque pour sa sécurité. Il n'empêche, certains sont convaincus que, pour n'avoir pas dissout sa milice, le pasteur Ntumi est la cause de l'insécurité dans le Pool. Les groupes armés constitués de nsilulu, à la fois adeptes et miliciens armés de l'ex-rebelle du Pool, sont à l'origine de l'insécurité qui s'y manifeste. Mais d'autres ne veulent pas voir cette triste réalité et préfèrent ac-

cuser le pouvoir de jouer le jeu de l'insécurité dans ce département, pour y punir la population innocente. Quoiqu'il en soit, dans un pays qui se respecte, on ne peut pas accepter qu'il y ait des gens qui pillent, violent et tuent en toute impunité. Jamais dans un Etat, on ne peut accepter pareille chose. L'Etat est le seul rempart qui garantit la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national. C'est une responsabilité régalienne qui ne doit pas reculer devant les spéculations communautaristes ou identitaires dans lesquelles se manifestent certaines élites. Si le Nigeria combat, impitoyablement, Boko Haram et que le président Joseph Kabila a dû recourir à la plus grande fermeté, pour mettre un terme aux agissements du mouvement Bendi Dia Kongo, au Congo-Brazzaville, on a voulu régler le problème par le dialogue. Et pourtant, la nomination du pasteur Ntumi au poste de délégué général, chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre n'a pas permis de faire disparaître le phénomène des groupes armés dans le Pool. L'attaque du 4 avril dernier contre les quartiers Sud de la capitale a rappelé dramatiquement que le pays n'est pas à l'abri de mauvaise surprise, tant que des groupes armés subsistent quelque part sur le territoire national.

Joël NSONI

«ATELIER A.» S.A.R.L.U.
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social : 3e étage - Immeuble ARC
Brazzaville (République du Congo)
RCCM : 07 B 605

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal des Décisions Extraordinaires de l'Associé Unique de la société sus dénommée, en date à Brazzaville du trente et un octobre deux mille quatorze, reçu en dépôt le vingt juillet deux mille seize par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé (SCP J. A. MISSAMOU & G. E. M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville); enregistré le 20 juillet 2016, à la recette de Bacongo, Brazzaville, Folio 119/11- N°1267, il a été décidé ce qui suit :

• DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE. Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2//16-1409, le 25/07/2016.

Pour insertion légale.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Gamison,
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél. : 22 294 13 14/05 736 64 64
République du Congo

**INSERTION LEGALE
«FABRIMETAL CONGO SA»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de : Sept Cent Cinquante Millions (750 000 000) Francs CFA
Siège social : Avenue Marien Ngouabi
Boîte postale : 1105
RCCM : CG/PNR/15 B 763
Pointe-Noire- République du Congo

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société «FABRIMETAL CONGO SA», en date du 14 juin 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire le 12 août 2016, folio 142/8, n° 5855 ; il a été décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation.

Monsieur Nicolas TRAVIER est nommé en qualité de liquidateur, pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, Avenue Marien Ngouabi, Boîte postale: 1105, République du Congo.

Le dépôt légal a été effectué au

greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 août 2016, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM», sous le numéro 16 DA 467.

A compter de cette date, la société est en liquidation.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

*Fait à Pointe-Noire,
le 18 août 2016*

*Pour insertion,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire*

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 20 Aout 2016 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob en face de la Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00. Les biens suivants seront mis en vente:

- Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers
- Des ordinateurs et imprimantes
- Des aspirateurs
- Des matériaux de construction
- Des groupe électrogènes
- 1 véhicule pick-up (Ford)

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 18/08/2016 et Vendredi 19/08/2016 de 9H00 à 19H pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente

Mode de paiement: EN ESPECES (Fcfu Uniquement) SUR PLACE!!!

SOYEZ LES BIENVENUS

**CHRONOGRAMME
DES SEMINAIRES
DE FORMATIONS MAG.SYS**

MAG.SYS: Immeuble en face
du hall des légumes Agri-Congo Derrière
la fac de droit (à l'étage)
05 556 90 64 / 06 937 60 54

| MENTION | DUREE | DEBUT | HEURES |
|--|-------------------|---------------------|------------|
| LES ASSURANCES <i>Généralités-Concepts-Procédures-Cas pratiques</i> | 1 Semaine | 10 Août 2016 | 17h-19h45 |
| LOGISTIQUE <i>Approvisionnement - Gestion des stocks - Incoterms - Transport - Assurance</i> | 2 Semaines | 17Août 2016 | 17h -19h45 |
| GESTION DES PROJETS <i>Montage et organisation- Outils de suivi - Planification et Pilotage - Evaluation financière et rentabilité</i> | 2 Semaines | 23 Août 2016 | 17h -19h45 |
| CONCEPTION ET IMPLEMENTATION D'UNE BASE DE DONNEES <i>Exemples de Projet</i> | 2 semaines | 13/09/ 2016 | 17h-19h45 |

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail : noetmountounotaire1@gmail.com

**AVIS DE NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR
GENERAL ET RENOUELEMENT DU MANDAT
D'UN ADMINISTRATEUR GENERAL ADJOINT**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-huit juillet deux mil seize, enregistré le neuf août de la même année, Folio 109/11 n° 565, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «S.G.S CONGO», Société Anonyme, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 21, Avenue du Général De GAULLE, immeuble C.N.S.S, B.P: 744.

Aux termes dudit procès-verbal, l'actionnaire unique a, entre autres résolutions :

- Approuvé ce rapport ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et qui fait, au titre de l'exercice, un résultat net déficitaire de 104 983 632 Francs CFA;
- Approuvé lesdits rapports ;
- Décidé d'affecter le résultat au compte du report à nouveau débiteur. Après affectation, les ressources de la société se présenteront de la manière suivante :
* Capital social : 1.510.000.000 Francs CFA;
* Réserves légales : 2.000.000 Francs CFA ;
* Report à nouveau débiteur : - 744.941.042 Francs CFA.
- Donné quitus de l'exécution de leur mandat pour l'Exercice écoulé à l'Administrateur Général sortant et décharge aux Commissaires aux comptes ;

- Constaté à l'assemblée la démission de Monsieur Jacques VOLLENWEIDER, précédemment Administrateur Général et a décidé de nommer Monsieur Stephen ROSSITER, en qualité d'Administrateur Général, pour compter des présentes pour une durée d'un an qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos, le 31 décembre 2016 ;

- Décidé de renouveler le mandat de Monsieur Kaal GURI, en qualité d'Administrateur Général Adjoint, pour compter des présentes, pour une durée d'un an qui arrive à expiration, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos, le 31 décembre 2016 ;

- Donné tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes, en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite, le 10 Août 2016, sous le n° 16 DA 442.

*Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE*

Vie politique

Des anciens partis membres du Frocad ont créé une plateforme politique: le Roc

Une nouvelle organisation politique proche de l'opposition, dénommée: Rassemblement de l'opposition congolaise, en sigle Roc, a vu le jour, sur la scène politique nationale. Son objectif est de préparer et proposer une alternative politique crédible pour le Congo. En attendant la mise en place des instances dirigeantes de cette nouvelle plateforme de l'opposition, une commission ad hoc a été créée et elle est dirigée par Clotaire Mboussa Ellah, président du parti Car (Comité d'action pour le renouveau). Cette plateforme est à majorité composée des partis anciennement membres du Frocad, qui appellent à la refondation de l'opposition. La présentation de la commission ad hoc du Roc a été faite, le 29 juillet 2016, au cours d'une assemblée générale organisée au restaurant-bar «Valentine», au quartier Batignolles, dans le quatrième arrondissement Moundali, à Brazzaville.



Les fondateurs du Roc.

La commission ad hoc du Roc a un mandat de deux ans renouvelable une seule fois. Paul-Marie Mpouélé est le vice-président, tandis que Rosemonde Moutsara Gambou assure les fonctions de porte-parole.

Armand Mpourou, Georges Nguékala et Atel en sont membres. Selon la déclaration de principe, le Roc se veut être un espace démocratique, ouvert à tous les acteurs préoccupés par le pluralisme politique, l'alternance démocratique, la préservation des acquis de la République, l'unité de tous les Congolais, sans sectarisme, sans désir d'hégémonie.

Mu par le souci du bien-être de toutes les filles et de tous les fils du Congo, le Roc se présente comme un espace et une force de réflexion, d'analyse et de proposition, en vue d'un Congo intégral et intégratif, économiquement prospère et politiquement innovant. Le Congo rêvé par le Roc est «un Congo paisible, solidaire et capable de transcender les démons de

la division ethno-régionale; un Congo capable de répondre à l'appel des citoyens, sans regarder qui est qui, par ses origines géographiques, culturelles ou sociales; un Congo au sein duquel l'opposition politique n'est pas un obstacle pour la majorité qui gère, mais une force qui contribue à la vie démocratique et au développement du pays, grâce à ses capacités de dénonciation constructive et de proposition». Pour le Roc, un tel idéal est possible au pays, pourvu que les acteurs sociopolitiques y mettent du cœur et mettent leur intelligence à contribution, pour que vivent le Congo et la démocratie.

Dans son discours de circonstance, le président de la commission ad hoc du Roc, Clotaire Mboussa Ellah, a rappelé les motivations de la création de cette nouvelle plateforme politique et de sa vision. «C'est après analyse sur différents regroupements politiques que notre pays a connus depuis 1999 jusqu'à nos jours, et que nous totalisons aujourd'hui 21

contre un seul régime. Aucun n'a réussi le but fixé, encore moins arrivé au terme de son combat. Nous pensons que c'est trop. D'emblée, il y a lieu de se poser la question: Pourquoi tous ces groupements politiques aux immenses atouts tournent-ils en rond et n'ont pu amener à bout leurs ambitions?», s'est-il interrogé.

Et il a énuméré les principales causes de l'échec: «Comme on peut le constater, ils ont pratiqué, certainement, une politique d'exclusion sur les égos et le manque de cohésion, ils n'étaient pas en mesure de faire face aux manœuvres déstabilisatrices de ses adversaires qui s'ingénient à créer un climat de suspicion permanent entre ses différents membres, dans le but de diviser. C'est dans ce cadre que nous avons pensé qu'il est nécessaire de réfléchir sur un modèle d'organisation dans le contexte politique actuel. D'où la refondation que nous menons dont l'objectif est de mettre en place un cadre unitaire, cohérent, sincère, d'une entente solide, un rassemblement capable de remporter des

victoires politiques, de dépasser les ambitions personnelles au profit de l'intérêt général». Le président de la commission ad hoc a rappelé, en outre, que le Roc est une structure que va habiter, désormais, tous ceux des partis et associations politiques se réclamant de l'opposition. «Nous sommes là jusqu'à la tenue de la convention qui se tiendra dans un proche avenir», a-t-il précisé.

Pascal-Azad DOKO

Voici les dix partis fondateurs du Roc

- PR (Parti des Républicains);
- DDC (Dynamique pour le Développement du Congo);
- MJP (Mouvement pour la Justice et le Progrès);
- ANG (Alliance Nouvelle Génération);
- CAR (Comité d'Action pour le Renouveau);
- MCS (Mouvement pour la Cause Sociale);
- CRDP (Convention Républicaine pour la Démocratie et le Progrès);
- JÜIN (Jeunesse Unie pour l'Intérêt National);
- ARC (Action pour la Renaissance du Congo);
- FPU (Front Patriotique Uni).

D.n.r
(Dynamique pour la nouvelle République)

Campagne pour la vulgarisation du discours d'investiture du président de la République

La D.n.r (Dynamique pour la nouvelle République), une plateforme proche de la majorité présidentielle, était en assemblée générale, dimanche 24 juillet 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous le patronage de son coordonnateur national, Jean-François Kando, pour vulgariser le discours d'investiture du président de la République auprès de ses cadres et militants.



Les responsables de la D.n.r.

Conscients que le discours d'investiture du président de la République n'a pas été largement expliqué aux militants, la coordination nationale de la D.n.r a donc jugé opportun d'organiser, à travers le pays, une vaste campagne de vulgarisation dudit discours, par la tenue de rencontres citoyennes dans les chefs-lieux de départements. Ainsi, après les départements Sud du pays (Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou et Pool), la ville-capitale, Brazzaville, a pris le relais, en organisant une assemblée générale des militants de la D.n.r.

Dans son mot de bienvenue, Serges Ikiemi, coordonnateur départemental de la D.n.r à Brazzaville, s'est félicité de la grande mobilisation des militants et leur dynamisme à œuvrer pour les actions de la plateforme. Pour sa part, Jean-François Kando, coordonnateur national de la D.n.r, a, tout d'abord, rappelé la motivation de l'organisation de cette campagne de vulgarisation. «Le discours fondateur de la nouvelle République, très riche en enseignements, n'a pas été fortement relayé par l'ensemble des forces vives et par les partis politiques qui soutiennent l'action du président Denis Sassou-Nguesso. C'est pour cela que l'Honorable Christel Denis Sassou-Nguesso, parrain de la D.n.r, m'a, personnellement, chargé, en ma qualité de coordonnateur national, de parcourir les départements, pour faire cet exercice pédagogique, afin que ce message de haute portée historique et intrinsèque soit, désormais, compris par tous les Congolais», a-t-il déclaré. Il a estimé qu'au moment où, «dans notre pays, le mensonge, la calomnie, les folles rumeurs, les hystéries ambiantes utilisées dans les réseaux sociaux et autres canaux de communication ont été érigés comme principal mode d'expression politique par ces fins hommes politiques de notre pays, cet exercice de démocratie directe que nous réalisons avec vous, aujourd'hui, vise, aussi et surtout, à prévenir le peuple contre les discours faciles des hommes politiques dont le seul projet politique consiste à faire l'apologie des actes antirépublicains teintés de violences gratuites».

Pour le coordonnateur national de la D.n.r, «il s'agit, maintenant, de porter haut la parole présidentielle dont les réalisations visibles et palpables ne sont pas toujours mises en exergue, de façon forte, par les forces acquises au président de la République. Donnant ainsi l'impression que celles-ci éprouvent une certaine honte à défendre leur bilan, pourtant «très élogieux, en restant sur la défensive au plan de la communication politique, au point de faire croire à l'opinion que les inepties préférées par ces forces négatives étaient paroles d'évangile».

Jean-François Kando a, également, indiqué que le discours d'investiture du président de la République reste d'actualité parce qu'il nous accompagne durant tout le quinquennat. Réagissant aux détracteurs qui font croire que le Congo est sous embargo, il a dit: «Le Congo n'est pas sous embargo et s'il l'est, on ne devrait pas accepter son ambassadeur actuel en poste à Paris, en l'occurrence le ministre Rodolphe Adada. L'Union européenne ne devrait plus continuer à signer les contrats avec le Congo», a-t-il rétorqué.

Rappelons qu'à l'issue de cette rencontre, le discours d'investiture du président de la République a été distribué aux participants.

Pascal Azad DOKO

C.p.o.c (Collectif des partis de l'opposition congolaise)

Un «véritable dialogue politique national», pour sortir de «la crise multidimensionnelle»

A l'occasion de ses quatre ans d'existence, le C.p.o.c (Collectif des partis de l'opposition congolaise) a tenu une conférence de presse, mercredi 17 août 2016, à l'Hôtel de la préfecture, à Brazzaville. Les leaders des partis membres de cette plateforme politique, constituant le collège des présidents du C.p.o.c, notamment Jean Itadi, Christophe Moukouké, Elliot Dacy, Serge-Michel Mviri et Henry Boukoulou, étaient face à la presse, en présence de leurs militants, venus nombreux. Dans le long mot liminaire lu par Christophe Moukouké, le C.p.o.c réitère son exigence de la tenue du dialogue, car selon lui, «un véritable dialogue politique national est la seule et unique vraie solution pour sortir le Congo de la crise multidimensionnelle qui le traverse de part en part».



Les responsables du Collectif des partis de l'opposition congolaise.

Les militants du C.p.o.c ont baptisé ce groupement politique de «locomotive de l'opposition», «parce qu'il avait levé très tôt le petit doigt, au moment où certains étaient encore à la mangeoire». Pendant la conférence de presse, l'assistance a suivi, religieusement, la longue introduction lue par Christophe Moukouké. «Nous l'avons dit et écrit mille fois, mais nous ne le répéterons jamais, jamais assez: pour sortir le Congo de la très grave crise multidimensionnelle qui le traverse de part en part, il n'y a qu'une seule et unique vraie solution: un véritable dialogue politique national, placé sous l'égide de la communauté internationale», a-t-il indiqué.

Pour être productif, ce dialogue doit réunir, sans exclusive, toute la classe politique congolaise et se donner comme objectifs de: restaurer la démocratie; apaiser le climat d'extrême tension qui prévaut, actuellement, dans le pays; refonder la gouvernance électorale à l'œuvre depuis 2002; réhabiliter la Répu-

blique; construire un compromis politique entre le pouvoir et l'opposition. Dans cette optique, le C.p.o.c pense que le dialogue national inclusif devra déboucher sur l'ouverture d'une période de transition de deux ans et la formation d'un gouvernement et d'un parlement de transition. Il sera préparé par un comité préparatoire composé de façon paritaire de représentants de toutes les parties prenantes. Ce comité aura pour missions de: définir l'objectif général et les objectifs spécifiques; élaborer le projet de calendrier du déroulement des travaux; proposer le nombre, le statut et la liste des participants; proposer la composition du présidium, du secrétariat et de la police des travaux; élaborer le projet de règlement intérieur du dialogue; élaborer un avant-projet d'accord politique. Pour le collectif, le dialogue national inclu-

sif constitue une grande chance pour le Congo. «A la condition de ne pas être un nouveau monologue du pouvoir et de se fonder sur les principes de la participation équitable et de l'égalité de traitement de tous les acteurs politiques, le dialogue national inclusif constitue une grande chance pour le Congo de réhabiliter la démocratie et la République mises à mal par plusieurs années de gouvernance autoritaire et partisane. Ce dialogue est, absolument, obligatoire. Il doit être un acte fondateur pour l'avenir du Congo», a-t-il dit. Il estime que ce rendez-vous est très attendu et que toutes les forces et toute la communauté internationale l'appellent de tous leurs vœux. «Il incombe au président de la République de faire preuve de responsabilité et de convoquer, sans délai, ce nouveau rendez-vous du Congo avec l'histoire. Pour une tenue apaisée de ce dialogue national inclusif, il est impératif que tous les détenus

politiques soient libérés», a-t-il lancé. Le C.p.o.c, qui tient à l'unité nationale, à la cohésion sociale et au vivre ensemble, rappelle à la classe politique, en général, et au pouvoir politique, en particulier, que «notre pays, meurtri hier par des guerres civiles à répétition, a besoin, aujourd'hui, d'apaisement et non pas d'une nouvelle guerre fratricide. Notre peuple aspire ardemment à la paix véritable». Répondant à la question qu'advient-il, si le pouvoir refuse la tenue du dialogue? Les dirigeants du C.p.o.c ont répondu en ces termes: «Pour le pouvoir, le pouvoir est au bout du fusil; pour nous, le pouvoir est au bout du débat, des idées. Nous nous battons pour que le dialogue se tienne, parce que, pour nous, refuser le dialogue, c'est un complot contre le peuple».

Pascal-Azad DOKO

Céphas Germain Ewangui rassuré par le sens de compréhension du ministre Mabiala

Pierre Mabiala, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des droits des peuples autochtones, a invité, pour une séance de travail sur les droits de l'homme, le président de la Fecodho (Fédération congolaise des droits de l'homme), Céphas Germain Ewangui, à la suite de la lettre ouverte que ce dernier lui avait adressée. Ainsi, les deux parties ont eu une séance de travail fructueuse, vendredi 19 août dernier, au cabinet du ministre de la justice, à Brazzaville. Les deux parties ont convenu de travailler en partenariat dans la promotion et le respect des droits de l'homme dans le pays.

Un air de vacances, après les festivités du 15 août à Madingou

Après la fête, les vacances! Voilà ce qu'on peut dire, au regard du calme qui règne aujourd'hui dans la capitale, Brazzaville. L'activité tourne au ralenti. Et pour cause, les élèves et les étudiants sont en vacances scolaires depuis le mois de juillet. Les parlementaires sont aussi en vacances d'inter-sessions, après la clôture de leur dernière session de l'année parlementaire, le samedi 13 août. La nouvelle Constitution prévoit que la première session s'ouvre le 15 octobre et se termine le 23 décembre prochain. Une partie du gouvernement est également en vacances. Le président de la République a, lui aussi, pris des jours de repos, dans son district natal, Oyo (département de la Cuvette), depuis le samedi 20 août. Dans les entreprises et les administrations, c'est aussi la période des grands congés. Pour l'instant, pas de vacances pour le premier ministre Clément Mouamba.

Nouvelle charge et demande de mise en liberté rejetée pour le général Mokoko

La chambre d'accusation de la Cour d'appel de Brazzaville a rejeté, jeudi 18 août dernier, la demande de mise en liberté provisoire formulée en appel par les avocats de Jean-Marie Michel Mokoko, ancien candidat à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars dernier. Poursuivi pour «atteinte à la sûreté de l'Etat et détention illégale d'armes et munitions de guerre» et incarcéré à la maison d'arrêt de Brazzaville depuis son arrestation, en juin 2016, le général Mokoko est maintenant visé par un troisième chef d'accusation: «Incitation au trouble à l'ordre public». Son avocat, Maître Yvon-Eric Ibouanga a indiqué que son client rejette cette nouvelle charge, comme les deux premières, «puisque l'infraction n'est pas constituée et surtout son fondement, faisant référence à une loi régissant les partis politiques, est illégal». Selon Me Ibouanga, le général Mokoko «n'a jamais créé de parti ni dirigé une formation politique pour que cette législation lui soit appliquée». Malgré le rejet de la demande de mise en liberté, l'avocat a promis qu'une nouvelle demande sera introduite.

Un malade éjecté de l'ambulance, vers le C.h.u. de Brazzaville

Une scène rocambolesque s'est déroulée, le lundi 22 août 2016, en matinée, au niveau des feux rouges du C.h.u. (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. Une ambulance, sirène hurlante, sortant de cet établissement sanitaire, a vu, soudainement, sa portière-arrière s'ouvrir. Du coup, laissé seul, le malade qui s'y trouvait a été éjecté de la voiture et s'est retrouvé, en pleine chaussée goudronnée, couché sur le brancard dont les ceintures de sécurité n'étaient pas, malheureusement, attachées. Ce qui a suscité l'indignation des passants. Aidés par un agent de la police routière assis sur les lieux, le chauffeur de l'ambulance et le brancardier se trouvant dans la cabine ont remis l'infortuné à sa place. Tout en prenant le soin, cette fois, de bien fermer la portière et d'attacher les ceintures de sécurité.

Et le banditisme qui ne cesse de traumatiser des gens

La Force publique a du pain sur la planche, au regard du banditisme qui sévit dans le département du Pool. La semaine dernière, des bandits ont braqué une famille se rendant à Pointe-Noire par taxi, pour des raisons de décès. La scène s'est déroulée dans la matinée du jeudi 18 août, non loin de Voula, un village du district de Kinkala, sur la route nationale n°1, tronçon Brazzaville-Kinkala. Les malfrats, qui seraient au nombre de cinq ou six, dont certains armés, ont ravi l'argent et d'autres objets, avant de laisser partir le chauffeur et ses passagers. Les passagers de trois autres véhicules ont été aussi braqués. Mais, le chauffeur d'un taxi, qui a voulu ne pas obéir aux injonctions des braqueurs, en poursuivant sa route, a été victime de tirs. Grièvement blessé aux poumons, il a été conduit à l'hôpital de base de Kinkala, où son état a été stabilisé, avant d'être évacué à l'hôpital militaire de Brazzaville, où il lutte entre la vie et la mort, la balle qui l'a atteint s'étant logée dans les poumons. Agissant en réseau, les braqueurs ont leurs indicateurs et usent du téléphone cellulaire, pour repérer leurs victimes. Les braqueurs se seraient ensuite enfuis du côté du village Mbamou, jusqu'à Magniéto, vers Kibouendé.

Des travailleurs agricoles d'une ferme à Nguela, braqués par des bandits armés

Dimanche 21 août dernier, les travailleurs d'une ferme, au village Nguela, dans le district de Kinkala, ont été surpris par l'irruption d'un groupe armé, vers 16h, à la ferme même où ils vivent. Ils ont été ligotés, frappés, pour qu'ils remettent de l'argent. «Votre chef est riche, il vient ici avec des gardes militaires, il a de l'argent. Donnez l'argent, sinon on va vous tuer», les ont-ils menacés. C'est dans ce contexte que les pauvres travailleurs ont pu réunir une somme de cinquante mille francs. Mais, en partant, un braqueur a grièvement blessé à l'arme blanche un travailleur au poignet. Celui-ci a été conduit à l'hôpital de base de Kinkala. Le propriétaire de la ferme est un notaire vivant à Brazzaville.

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Une société émiratie entend développer des projets agro-industriels au Congo

Le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, a reçu en audience, le mardi 2 août 2016, dans son cabinet de travail, à Brazzaville, une délégation de «Frontline development partners», une société des Emirats arabes unis, spécialisée dans l'agriculture. Conduite par son directeur général, Austine Sequeira, la délégation émiratie envisage de développer au Congo des projets dans le domaine de l'agriculture. Un premier projet, d'un montant de 9 millions de dollars américains (environ 5,4 milliards de francs Cfa) est prévu pour les trois prochaines années.



Les deux personnalités pendant l'entretien.

Accompagné de Shyam Shukla, manager régional de la société F.d.p (Frontline development partners), Austine Sequeira a fait savoir, à l'issue de son entretien avec le ministre d'Etat Henri Djombo, que le premier investissement que sa société entend réaliser au Congo concerne les filières riz, soja, canne à sucre et palmier à huile. Pour cela, la société a besoin de dix mille hectares de terres dans les localités d'Igné (département du Pool) et de Ngo (département des Plateaux), pour lancer ses activités dans les six prochains mois. En ce qui concerne la canne à sucre, c'est une petite en-

treprise agro-alimentaire qui sera installée au Congo, avec possibilité d'extension, suivant la croissance de la demande. Le directeur général de la société «Frontline development partners» a eu des assurances de son hôte, le ministre d'Etat Djombo, qui a demandé aux experts de son département ministériel de cartographier les terres disponibles pouvant être mises à la disposition de cette société, avant la signature d'un contrat de concession et d'un cahier des charges. Déterminé à relever le secteur agricole dans le pays, le ministre d'Etat Djombo souhaite que le travail technique de mise à disposition des dix mille

hectares de terrain agricole se fasse le plus vite possible. Rappelons que cette rencontre entre le ministre d'Etat Djombo et le directeur général de la société F.d.p, Austine Sequeira, s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé, le 5 février 2016, à Brazzaville, entre le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et cette société. Cet accord est relatif à l'implantation de complexes agro-industriels de production du riz, du soja, de la canne à sucre et de l'huile de palme dans les zones d'Igné et de Ngo où cette société est déjà présente. Notons

que la société «Frontline development partners» est présente en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal, Ghana, Bénin, Nigéria), et dans six autres pays africains (Ethiopie, Kenya, Rwanda, Mozambique, Malawi, Tanzanie). Elle a pour vision d'élever la qualité de vie dans les pays où elle investit dans le domaine agricole et de l'agro-industrie. Elle est aussi présente dans les domaines de l'infrastructure, de l'industrie, des finances.

Alain-Patrick MASSAMBA

Liquidation secondaire d'Air Afrique

Droit de réponse d'Abraham Gambouélé à Vincent Péna-Pitra Yoba

Cité nommément par M. Vincent Péna-Pitra Yoba, tout comme deux de mes collègues, MM. Gomez De Mackanda et Elie Dominique Nkombo, comme ayant perçu indument des fonds de la liquidation de l'ex-Air Afrique, je viens, par ces quelques lignes, livrer mon droit de réponse à l'article paru dans La Semaine Africaine n°3614 du 2 août 2016 et éclairer l'opinion sur ce qui s'est passé réellement, en ce qui concerne la liquidation secondaire d'Air Afrique.

1- La vente de l'immeuble d'Air Afrique

Les fruits de la vente de l'immeuble d'Air Afrique situé en face de la Maison d'arrêt de Brazzaville devraient permettre au syndicat de verser, à chaque agent, un acompte sur les droits de 4 millions environ, selon des simulations produites par le comité ad hoc à sa demande. Au vu de l'argent, la donne change: Monsieur Péna-Pitra Yoba va nous dire au cours d'une réunion que les autorités ne voulaient même pas qu'il nous verse quelque chose, parce que notre paiement est imminent et qu'il s'est personnellement battu pour nous obtenir un million à chacun, afin de passer les fêtes de fin d'année dans la joie (nous sommes en octobre 2013). C'est ainsi que quelques agents seulement toucheront le fameux million qui sera, ensuite, retiré par l'audit. Et pourtant, il nous avait dit que c'était un bonus de sa part. En conclusion, les travailleurs de l'ex-multinationale n'ont rien eu sur la vente de leur immeuble. Où est donc

parti l'argent? J'ai donné d'importantes sommes d'argent aux autorités de la République et aux différents services, nous dira Monsieur Péna-Pitra Yoba. Le payement imminent annoncé n'interviendra qu'en janvier 2015. La question que nous nous posons, tous, est la suivante: l'immeuble en question, dont les dividendes ont été versés aux autorités de la République, appartenait-il à ces autorités ou à Air Afrique?

2- Les droits des agents

Les droits des agents de l'ex-compagnie Air Afrique ayant émargé au Congo, calculés par l'inspection départementale du travail en 2002, ont connu un début de payement de 40% environ, en août 2003. Il reste donc 60% à payer à tous les travailleurs ayant émargé au Congo. Personne n'a touché la totalité de ses droits. Les propos de Monsieur Péna-Pitra annonçant que 28 agents avaient déjà touché la totalité de leurs droits sont archifaux. Et depuis, il n'y aura aucun paye-



Abraham Gambouele.

ment jusqu'en janvier 2015, lors du versement de deux milliards par la C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement). Comme d'habitude, dès que l'argent est là, la donne change. C'est en cabinet d'audit d'un de ses proches, en l'occurrence Rainbow Finance, qui viendra semer le désordre, en réduisant les droits des agents de 12.117.796.696 F Cfa à 7.394.632.057 F Cfa. Où ira la différence de 5.289.013.179 F Cfa, alors que l'Etat avait validé la totalité de la créance d'Air Afrique, soit plus de 18 milliards? A mon avis et connaissant l'homme, les 5.289.013.179 F. Cfa ne seront jamais reversés au trésor public, ils suivront le même circuit que les frais de justice sur les payements antérieurs des

trois milliards de la C.c.a, dont M. Péna-Pitra seul connaît la destination. L'audit commis par M. Péna-Pitra coûtera 244.106.800 F Cfa à la liquidation dont 225.000.000 F Cfa ont déjà été payés, malgré l'annulation de celui-ci par la tutelle. Il reste à empocher 19.106.800 F Cfa, pendant que 28 agents ayant loyalement servi leur entreprise restent les mains vides. Comme si l'audit ne suffisait pas pour vider les caisses de la liquidation, M. Péna-Pitra s'est entouré d'une horde d'une quinzaine d'avocats et d'huissiers de justice pour ce dossier Air Afrique. Là aussi des centaines de milliards seront déboursés. Nous ne connaissons qu'un seul cabinet qui suivait le dossier, celui de Maître Armand Galiba. Monsieur Péna-Pitra s'étonne de son interpellation. Ne sait-il pas qu'un adage dit que «les paroles s'envolent et les écrits restent»? Tout ce qui s'est passé était signalé aux autorités par des rapports et des correspondances dont il était ampliateur: qu'il sache, également, que la nouvelle République condamne la gabegie, le vol, le détournement de fonds, etc. Et ce qu'il vient de faire ne devrait pas rester impuni. Qu'il récolte ce qu'il a semé.

Abraham GAMBOUELE
Président du Comité Ad hoc des travailleurs de l'ex Compagnie Air Afrique.

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

MTN Congo

Grâce à «MTN Movies House», Brazzaville a renoué avec le cinéma grand écran

Grâce à la société de téléphonie mobile MTN Congo, en collaboration avec la société Cinébox, fondée et dirigée par M. Romaric Oniangué, co-promoteur du projet MTN Movies House, le septième art (cinéma) sur grand écran fait de nouveau parler de lui au Congo-Brazzaville, après 25 ans d'hibernation. En effet, la société Cinébox a ouvert une salle de cinéma dans la capitale. Située dans l'immeuble de la Préfecture de Brazzaville, la nouvelle salle de cinéma a organisé sa projection inaugurale mercredi 17 août 2016, avec le film américain de science-fiction «Independence Day», sous le patronage de M. Joseph Akondzo, Directeur général par intérim de MTN Congo, en présence de deux membres du Gouvernement: Mme Yvonne-Adélaïde Mougany, Ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat; M. Léon-Juste Ibombo, Ministre des postes et des télécommunications; d'un représentant du ministre de la culture et des arts, et d'une diplomate, Mme Stéphanie Sullivan, Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique au Congo.

Plusieurs personnalités, des politiques, des hauts cadres de l'Etat, des hommes d'affaires, des acteurs du monde de la culture et des amoureux du septième art étaient nombreux à la projection inaugurale de la «MTN Movies House». Conçue selon les meilleurs standards internationaux, (diffusion en 4k, écran géant de 7 mètres sur 4, son Dolby digital 7.1), la salle de cinéma MTN Movies House, exploitée par la société congolaise Cinébox, avec comme Administrateur M. Romaric Oniangué, a séduit le public brazzavillois, qui a ainsi l'occasion de renouer avec le septième art sur grand écran. «Pour beaucoup de Congolais, MTN Movies House va proposer le premier contact avec le cinéma écran géant... Nous voyons plus loin et nous souhaitons développer une offre cinématographique de haute facture, avec une vision à long terme. Notre objectif étant de rayonner dans la région Afrique», a confié M. Oniangué.

M. Joseph Akondzo, représentant le Directeur Général de MTN Congo, justifie la participation de MTN Congo à la relance du cinéma par le fait que cette société est une entreprise émanant d'une volonté africaine d'offrir le meilleur des télécommunications à ses clients. C'est pourquoi, selon lui, depuis son installation au Congo, MTN investit dans l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des Congolais, en mettant à leur disposition des infrastructures et des outils de communication

de pointe. «Notre vision est d'être la locomotive d'un audacieux nouveau monde de mérite pour nos clients. Ainsi, nous offrons des produits et services de qualité répondant à leurs besoins réels», a indiqué le représentant du Directeur général de MTN Congo. Pour lui, c'est un devoir d'intervenir favorablement pour le mieux-être des communautés dans lesquelles l'entreprise est implantée. D'où son implication dans le cinéma. Avec «MTN Movies House», les deux parte-



M. Joseph Akondzo.

l'industrie culturelle en Afrique. Pour cela, ils envisagent la promotion de la création cinématographique et audiovisuelle dans le pays, en regroupant les différents acteurs de la filière: réalisateurs, ingénieurs, producteurs, scénaristes, cadres, projectionnistes, etc., en proposant notamment des formations. A cela s'ajoutent: l'éducation à l'image, en direction des enfants et l'organisation, à terme, d'un festival de cinéma, comme cela se passe ailleurs.



De g. à d.: Stéphanie Sullivan, Yvonne-Adélaïde Mougany et Léon Juste Ibombo.



Un échantillon du dispositif de projection.



Une vue des spectateurs.

naires entendent relancer le cinéma au Congo, afin de confirmer l'essor de

En outre, MTN Movies House s'adresse à un public familial. Les spec-

tateurs ont le loisir de découvrir les films les plus récents du box-office

salle est belle, avec un bon son. J'espère que ça ira de l'avant. C'est un grand plaisir», a déclaré la Médiathécaire de l'Institut français du Congo (Brazzaville); - «C'est une première fois, depuis ma naissance, d'aller dans une salle de cinéma. Je suis simplement émerveillé. Je suis dans la joie. C'est formidable», a fait savoir un spectateur. - «Nos impressions sont très bonnes. Car, avec le concours de MTN Congo, entreprise sous tutelle, les jeunes de Cinébox ont mis en place une application qui permet d'avoir des affiches, des programmes cinématographiques en temps réel... Nous allons les accompagner,



Romaric Oniangué.



Quelques officiels attentifs au film.

américain et français, pour un tarif de 5000 F. CFA (adultes), et 2500 F. CFA pour les enfants, consommation comprise. A l'issue de la projection du premier film, quelques sentiments:

- «C'est un plaisir d'avoir de nouveau une salle de ciné à Brazzaville. La

puisque'ils prônent une distraction saine», a promis, pour sa part, M. Léon-Juste Ibombo, Ministre des postes et des télécommunications. Désormais, à Brazzaville, on peut se faire une soirée cinéma sur grand écran, avec «MTN movies House».

Ministère de la communication et des médias Thierry Mougalla a fait don de matériel de travail à Radio et Télé Pointe-Noire

En visite de travail à Pointe-Noire, du 9 au 10 août dernier, Thierry Mougalla, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, a fait don de matériel de travail et de consommables à la radio et à la télévision départementales publiques de Pointe-Noire. C'était sa première tournée d'inspection des médias publics et privés de la capitale économique, depuis qu'il est à la tête du département ministériel de la communication. Thierry Mougalla a écouté et touché du doigt les réalités que vivent les journalistes au quotidien dans les médias du secteur étatique et privé.

Tout a commencé par la télévision Pointe-Noire où, après l'échange interactif avec le personnel, le ministre Thierry Mougalla a fait don de matériel de travail (une caméra professionnelle, un mélangeur, un distributeur vidéo, des casques et des micros). Même décor à la maison de la Radio Pointe-Noire où il a fait don d'un groupe électrogène de 15 Kva et de matériel de travail (un mélangeur audio, quatre casques, deux lecteurs Cd, un ordinateur et 400 Cd). Ne voulant pas faire les choses à moitié, un opérateur économique a reçu de sa part des fonds

dont le montant n'a pas été révélé, pour la réfection totale de la maison déjà vétuste de 49 ans. Le groupe électrogène permettra ainsi de faire face au sempiternel problème de délestage de l'électricité par la S.n.e (Société nationale d'électricité). La radio pourra alors émettre sans interruption. Partout où il est passé, les problèmes évoqués par les journalistes se résument par le manque total de formation (séminaires de renforcement des capacités, alors que ceux de Brazzaville en bénéficient, de temps en temps; le statut particulier des journalistes; la tenue immédiate de



Thierry Mougalla (à dr.), à Radio Pointe-Noire.

la Capa (Commission administrative paritaire d'avancement), l'intégration, dans un bref délai, de tous les pigistes, le manque de moyen roulant, l'insuffisance de moyens financiers pour le fonctionnement. Le ministre Mougalla a appelé les agents des deux chaînes publiques au ressaisissement, en privilégiant l'intérêt général. Les problèmes soulevés trouveront des réponses à court et à moyen terme. Il a bouclé son séjour de travail à Pointe-Noire, en visitant un échantillon de médias privés: Radio orthodoxe, M.c.r.t.v (Mé-

dia concept radio-télévision), T.p.t (Télé pour tous), Radio du centenaire et D.r.t.v (Digital radio television). Au cours de ces rencontres, les problèmes évoqués par les journalistes sont presque les mêmes que ceux des médias publics. Thierry Lézin Mougalla, qui a constaté avec plaisir la pluralité des médias à Pointe-Noire, entend jouer le rôle qui est le sien, afin de trouver des solutions aux problèmes soulevés.

Equateur Denis
NGUIMBI

Première circonscription de Makélékélé (Brazzaville) Pour la fête de l'indépendance, le député Loussakou était au chevet des malades

Le député R.c de la première circonscription de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, François Loussakou, a sillonné, du 15 au 16 août 2016, les quatre quartiers de sa circonscription électorale. Au cours de cette tournée, il a rendu visite à 48 malades alités (26 hommes et 22 femmes, en majorité des personnes du troisième âge, dont une fille de 13 ans, qui souffre de la drépanocytose). Ceci pour leur apporter le réconfort moral et leur témoigner un geste d'amour, afin qu'ils puissent bien passer la fête de l'indépendance. Chaque malade visité a eu droit à une petite enveloppe dont le montant n'a pas été révélé. Ce geste du député a profondément marqué les bénéficiaires. Nombreux sont ceux qui l'ont remercié et lui ont souhaité longue vie, afin qu'il puisse pérenniser cet élan de solidarité.



François Loussakou s'entretenant avec une malade.

Toujours proche de sa base électorale, dans la joie comme dans le malheur, le député de la première circonscription de Makélékélé était accompagné, dans sa tournée, par les membres de son cabinet parlementaire et les chefs de quartiers. Outre le geste de réconfort envers les malades, il a apporté un message de «paix, d'unité et du vivre ensemble», dans les quatre quartiers de sa circonscription, notamment les quartiers Gnagna-Sita Diatsiolo, Centre sportif, Mayoma et Ngassa. Satisfait d'avoir apporté du réconfort envers les malades de sa circonscription, le député François Loussakou a expliqué à la presse, le pourquoi de son action: «La fête nationale de l'indépendance, c'est aujourd'hui.



François Loussakou.

Tous les phares étaient allumés du côté de Madingou. Mais, je n'ai pas pu faire le déplacement de Madingou, pour des raisons de santé. Je me suis dit que malgré les problèmes de santé,

je ne pouvais pas rester sans rien faire. C'est une grande journée de partage, comme le veut bien Monsieur le président de la République. Lorsqu'on a trouvé un peu, il faut penser aux autres. Alors, j'ai décidé de visiter tous ceux qui gardent le lit pendant longtemps, qui voulaient bien participer à cette fête-là, comme les autres, mais qui n'ont pas fait le déplacement de Madingou. J'ai pensé qu'il fallait partager cette tristesse avec les autres. Nous avons choisi les malades qui gardent le lit pendant longtemps, pour être avec eux, pour leur dire: «Bonne fête», à travers un petit geste d'amour, donc de partage. Vous voyez, nous avons sillonné des quartiers très vastes et très peuplés». Pour le député François Loussakou, dans sa circonscription, personne ne doit rester au bord de la route: «Les veuves, c'est aussi

une dimension importante. Nous avons pensé pour les veuves, les organiser, d'abord, en un petit séminaire qui va arriver très rapidement. Parce que la veuve souffre beaucoup, après le décès de son époux. Les veuves et les orphelins sont abandonnés, harcelés par les familles qui veulent tout prendre de ce que leurs parents ont laissé. Nous voulons leur apprendre quelques bribes de droit, pour que chacun soit capable de riposter, le moment venu. Parce que ça peut venir, d'une manière ou d'une autre». Le député François Loussakou a saisi cette opportunité, pour annoncer l'organisation, dans les prochains jours, d'un séminaire à l'endroit des veuves de sa circonscription, pour les sensibiliser sur leurs droits.

Pascal Azad DOKO

Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Visite de travail dans la Bouenza, le Pool et à Pointe-Noire

Le ministre de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes, a effectué, récemment (entre le 9 et le 11 août dernier), une descente dans les départements de la Bouenza, de Pointe-Noire et du Pool, en vue de s'enquérir des difficultés rencontrées par les établissements scolaires sous tutelle. Au cours de cette mission technique, qui a été réalisée dans le but de préparer la rentrée scolaire 2016-2017, le ministre Fylla Saint Eudes a visité l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima, dans le département de la Bouenza, fruit de la coopération Congo-Namibie. Cet institut, qui compte 116 élèves dont 14 Namibiens, a réussi à mener à terme son programme d'enseignement, malgré les interruptions d'activités enregistrées au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Dans le département de Pointe-Noire, le ministre a encouragé les candidats du deuxième tour au baccalauréat technique du centre du Lycée Poaty Bernard. A Kinkala, dans le département du Pool, M. Fylla Saint Eudes a réceptionné un don de matériel pour les ateliers du Lycée technique, d'un montant de 90 millions de francs Cfa, de la part du Conseil départe-



Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes

mental du Pool. Il s'est, également, imprégné de la réalité des structures de l'école paramédicale qui, selon lui, ne sont pas adaptées aux normes pédagogiques. A cet effet, il a promis s'investir, pour que la rentrée scolaire prochaine soit effective. (ACI)

Suite de l'Edito.

publique revient, tout simplement, à asphyxier l'économie et à détruire le tissu social. Il s'agit, ici, de l'éthique de ceux qui dirigent: les décideurs publics à tous les niveaux. Dans cet élan, il faut, bien sûr, combattre les anti-valeurs que sont la corruption, la surfacturation des marchés publics, la non-réalisation des travaux pourtant payés, le détournement de fonds publics, etc. Ce sont de véritables fléaux qui ruinent les efforts de l'Etat et qui freinent le développement national. Aucun pays au monde ne s'est développé, en laissant prospérer ces anti-valeurs. Pour être la deuxième économie du monde, la Chine mène un combat sans merci contre la corruption, l'évasion monétaire, l'enrichissement illicite, le détournement de fonds publics, etc. Dans la naissance de nouvelles pratiques à laquelle le président de la République appelle, solennellement, il faut souhaiter que des normes éthiques et de gestion axées sur les résultats soient établies comme principe national d'évaluation de nos dirigeants. Cela permettra de créer les conditions d'un «développement inclusif et durable».

Joachim MBANZA

**J'aime lire
La Semaine
Africaine, votre journal**

Diocèse de Dolisie

La clôture des journées diocésaines de la jeunesse marquée par une marche de prière dans la ville

Les jeunes du diocèse de Dolisie étaient autour de leur évêque, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, du 5 au 7 août 2016, pour la clôture des J.d.j (Journées diocésaines de la jeunesse), en communion avec leurs frères et sœurs ayant participé aux J.m.j (Journées mondiales de la jeunesse) de Cracovie, en Pologne, autour du Pape François. Plus de 250 jeunes du diocèse de Dolisie ont convergé vers la cathédrale Saint Paul où, pendant trois jours, ils ont participé à plusieurs activités: exercices spirituels; catéchèse sous forme de conférences; veillée d'adoration et de louange, etc. Ils ont clôturé ces journées par une marche de prière dans les rues et avenues de la ville, suivie d'une célébration eucharistique solennelle présidée par l'évêque du lieu, à la place mariale.



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

tué une marche de prière dans les rues et avenues de Dolisie, suivie d'une célébration eucha-

Il a fallu aux jeunes chrétiens du diocèse de Dolisie attendre le retour de leurs délégués aux J.m.j de Cracovie, pour clôturer les activités de l'année pastorale des jeunes. Tout a commencé le vendredi 5 août par une cérémonie d'ouverture marquée par une conférence animée par les couples Joseph Zidac Mbounda et Marie Paul, de la fraternité Cana de la Communauté du chemin neuf. Ces derniers ont exhorté les jeunes à la fidélité, la confiance, au pardon et à la patience. Mais, ce qui a le plus marqué les jeunes, c'est le témoignage de Mme Marie Nassatou, membre de la même communauté, musulmane convertie au catholicisme en 2005. Ce témoignage a ému les pèlerins, car pour certains, c'est pour la première fois de voir une musulmane convertie à la foi chrétienne, livrer publiquement son témoignage. La veillée de prière du samedi 6 au dimanche 7 août a constitué le sommet des J.d.j. Il y a eu la prédication, l'adoration du Saint-Sacrement et la louange. Dans son exhortation, Mgr Bienvenu a essentiellement parlé de la vie des jeunes. Il a touché le point central des jeunes qu'est la musique. «Je ne vous dis pas

que la musique est mauvaise, mais il faut bien faire le choix: quelles musiques et quels musiciens écouter? Je vous invite à éviter certains musiciens qui



Le peuple de Dieu participant à la messe.

ne chantent que des anti-va-leurs», a-t-il dit. Il a poursuivi son exhortation en parlant des modes vestimentaires. Après la méditation de la Parole de Dieu suivie de l'adoration au Saint Sacrement et la louange, Neil Mahinga, secrétaire général des jeunes du diocèse, a fait le témoignage de leur participation aux J.m.j de Cracovie. Dimanche tôt le matin, chapelet à la main, les jeunes ont effec-

ristique animée par la chorale diocésaine Kintuadi. Mgr Bienvenu a bâti son homélie sur trois grands axes: «Veillez, tenez-vous prêts, restez en tenue de service». «Tenez-vous prêts pour aller de l'avant et sortir de la routine et des habitudes...». «Le Pape nous invite à aller vers les périphéries...». A ce sujet, le prédicateur a fait une pose spontanément: il a fixé rendez-vous aux jeunes de Do-

lisie, de passer la fête de Noël 2016 avec les prisonniers de la Maison d'arrêt. «Qui donne aux pauvres, donne à Dieu chers frères», a-t-il lancé.

«Restez en tenue de service, le service, c'est le contraire de dominer», a martelé l'évêque. Le mot ministre vient du verbe latin: «Ministrare», qui veut dire «Servir». «Un ministre est serviteur (ministre de Dieu). Jésus nous montre l'exemple le jeudi saint, lorsqu'il porte la tenue de service, pour laver les pieds de ses disciples», a poursuivi le prélat. Il a également ajouté que tout service qui fait du mal n'est pas un service: «Le serviteur fidèle, ce n'est pas celui qui s'impose mais qui a l'humilité».

La grande surprise de ces retrouvailles était l'arrivée, à la fin de la messe, de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et de la C.e.p.e.j (Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse), venu encourager les jeunes à cette rencontre.

Signalons que cinq prêtres et trois diacres ont concélébré cette messe, parmi lesquels, le père Sylvain Bamana, curé de la paroisse Sainte Rita de Moukondo dans l'archidiocèse de Brazzaville, et coordonnateur national de la C.e.p.e.j, les abbés Distel Tamba, curé de Kibangu, Narcisse Nguimbi, en vacance à Dolisie, Gildas Mouanda, chancelier du diocèse, les diacres Séverin Missamou, Jashy Makounga et Rodrigues Tombet. Espérons que la prochaine fois, les jeunes se mobiliseront en grand nombre encore, aux J.d.j.

Jean-Baptiste MILANDOU

Secrétariat général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo)

Les secrétaires-chanceliers des évêques étaient à l'école du savoir à Brazzaville

Le secrétariat général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) a organisé, du 15 au 17 février 2016, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, une session de formation des secrétaires-chanceliers des diocèses du Congo, sous le patronage de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, représentant Mgr Daniel Mizonzo, président de la C.e.c, et la coordination de l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la C.e.c. Sur douze secrétaires-chanceliers provenant de neuf diocèses du Congo, onze ont participé à la session de formation. Etait absent celui d'Impfondo, empêché pour des raisons de calendrier d'activités dans son diocèse.



Mgr Anatole Milandou et l'abbé Brice Armand Ibombo posant avec les conférenciers et les participants à la formation.

Dans son mot d'ouverture de la session, Mgr Anatole Milandou a rassuré les abbés secrétaires-chanceliers de se sentir chez eux, à Brazzaville, car «l'Eglise est une maison commune... Il est important de toujours se former. Ne pas négliger cette petite formation, pour le renforcement des capacités».

Le premier jour de leur formation, les participants ont suivi plusieurs communications. Le premier conférencier, l'abbé Armel Kema, professeur au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, est intervenu sur le thème: «La figure du secrétaire-chancelier dans le code de droit canonique». Antoine Bouba-Bouba, un laïc qui a servi comme secrétaire de Mgr Ernest Kombo, sj, évêque d'Owando, d'heureuse mémoire, a abordé la «gestion d'une chancellerie diocésaine: le cas du diocèse d'Owando entre 1994 et 2008».

Raoul Sika, responsable à la C.e.e.u.c (Commission épiscopale de l'éducation chrétienne) a parlé de l'organisation du travail (plan d'action). Alain Moukouri, secrétaire général de Caritas Congo, est intervenu sur le «leadership et le management». Joachim Mbanza, directeur de publication du bi-hebdomadaire «La Semaine Africaine» a dégagé «l'importance de la communication dans un monde globalisé». Le dernier conférencier était Freddy Kiyindou, informaticien évoluant à «La Semaine Africaine» et webmaster du site Internet dudit bi-hebdomadaire a expliqué la «technique de communication aujourd'hui, avec en pratique l'exercice des réseaux sociaux». Il sied de souligner que les exposés étaient suivis d'échange-débats.

D'autres communications ont eu lieu durant la seconde journée. Ainsi, Bernard Mackiza, ancien directeur de «La Semaine Africaine» et coordonnateur de l'O.c.m (Observatoire congolais des médias) a présenté le thème: «Conservation des documents et tenue des archives». Pierre Alain Céphas Bansimba-Muanga, a développé, avec Antoine Bouba-Bouba, la question de «bulletin diocésain de liaison: but, contenu et organisation». Edouard Mbaloula, ancien inspecteur de travail, a abordé le thème: «Comment organiser le secrétariat technique administratif». Deux conférencières ont, également, partagé leur savoir aux secrétaires et chanceliers des évêques. Il s'agit de Mmes Pascaline Irène Tsota, secrétaire de direction au secrétariat de la C.e.c et Liliane Ndongué, fonctionnaire au Ministère des affaires étrangères, assurant les fonctions de chargée du protocole à la C.e.c. Elles sont intervenues sur «les matériels de secrétariat dans l'administration et sur les techniques protocolaires». Pour les conférenciers et les participants, les secrétaires-chanceliers sont les «yeux, les oreilles et la plume» des évêques. Ils ont, également, débattu, sur la sécurité et le protocole des évêques, dans un monde qui devient de plus en plus dangereux. Le dernier conférencier était l'abbé Brice Armand Ibombo qui a parlé du rapport entre la chancellerie et le secrétariat général de la C.e.c.

A l'issue de la formation, un communiqué final a été lu par l'abbé GIVE Rony Ibata-Missatou, secrétaire-chancelier du diocèse d'Owando, qui a assuré le secrétariat de la séance en collégialité avec l'abbé Lambert Kionga, gestionnaire de la C.e.c.

Clôturant la session, l'abbé Armand Brice Ibombo a remercié les évêques, pour avoir permis à leurs secrétaires-chanceliers de suivre cette formation. Il a remercié aussi les conférenciers pour avoir partagé leurs connaissances et leurs savoirs aux participants.

Aimé MAKIZA

Institut des sœurs auxiliaires de Marie Immaculée

Autour de la fondatrice Sr Eliane Julienne Boukaka, pour ses cinquante ans

Fondatrice et présidente de l'Institut des sœurs auxiliaires de Marie Immaculée, dont le siège est à Massengo, un quartier de l'arrondissement 9 Djiri, à Brazzaville, Sr Eliane Julienne Boukaka a commémoré son cinquantième anniversaire de naissance, lundi 15 août 2016, par une messe célébrée par l'abbé Rhod Sakani Yiseno, secrétaire-chancelier de l'archevêché de Brazzaville. Ont concélébré la messe: les abbés Mathieu Bakanina, directeur du moyen séminaire Saint Jean, Arnaud Dokolo, prêtre du diocèse de Kinkala, Maurice Massengo, vicaire de la paroisse Saint Joseph de Linzolo, Narcisse Elenga Yasso, prêtre du diocèse d'Owando, en mission pastorale à Zurich, en Suisse, et Serge Jonas Ombomi, prêtre du diocèse d'Owando, en mission pastorale et d'études à Florence, en Italie. Sr Eliane est aussi fondatrice et présidente de l'Aca (Association congolaise «Accompagner»).



Sœur Eliane Julienne Boukaka.

en soulignant le fossé qui existe entre les œuvres accomplies par Sr Eliane Julienne Boukaka et son âge. Peu avant la fin de la messe, à la suite de Sr Thalina Kandza, coryphée du jour, l'abbé Narcisse Elenga Yasso s'est adressé à l'heureuse jubilaire pour l'encourager à demeurer elle-même dans tout ce qu'elle réalise. Intervenant en dernier lieu, le célébrant a fait part au peuple

de Dieu de la recommandation de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, qui souhaite voir les participants à la messe apporter une aide multiforme et un secours à la mesure respective de ce qu'ils peuvent, à l'œuvre de Sr Eliane Julienne Boukaka, avant de souhaiter à l'heureuse jubilaire un joyeux anniversaire.

Signalons que peu avant le repas marqué par la présence des abbés Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala, Yvon Bienvenu Mabandza, curé de la paroisse Saint Michel de Nganguoni, Jean Bernadin Ndoulou, responsable de la communauté du foyer Abraham; Sr Eliane Julienne Boukaka a prononcé le mot d'usage dans lequel elle a remercié tous ceux qui de près ou de loin l'ont aidée à préparer et à vivre l'événement du jour, tout en présentant les grandes articulations de l'œuvre qu'elle accomplit en Eglise, en faveur des personnes vulnérables et confrontées au mystère de la finitude de la vie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Dans la foule des participants à la messe, venus témoigner réconfort, soutien et sympathie à l'heureuse jubilaire, il y avait ses consœurs de la congrégation et des autres congrégations religieuses, des amis, parents et connaissances ainsi que divers invités. L'animation liturgique de la messe a été assurée par les membres du noyau diocésain du Renouveau charismatique.

C'est l'abbé Rhod Sakani Yiseno qui a prononcé l'homélie dans laquelle il a dépeint l'œuvre accomplie par Sr Eliane Julienne Boukaka, ainsi que le combat qu'elle mène en faveur des personnes en fin de vie ou en phase terminale d'une maladie grave évolutive. Pour ce faire, le prédicateur a encouragé la jubilaire dans tout ce qu'elle réalise pour le bien-être de l'Eglise et des bénéficiaires, tout

IN MEMORIAM

27 août 2006 - 27 août 2016

Il y a 10 ans maintenant, depuis que la veuve MOUTSILA née Odile KOUNDI, présidente fondatrice de l'Association chrétienne des veuves du Congo, a rejoint la maison du Père Eternel, marquée du signe de la foi. Nous croyons et espérons qu'elle est en train de fleurir là où elle est plantée dans le Royaume de Paix et de lumière sans déclin.



Pour cette circonstance, une messe sera dite en sa mémoire, le samedi 27 août 2016, à 10h, en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans.

Journée internationale du souvenir de la traite négrière Promouvoir la recherche permettant d'expliquer et de comprendre

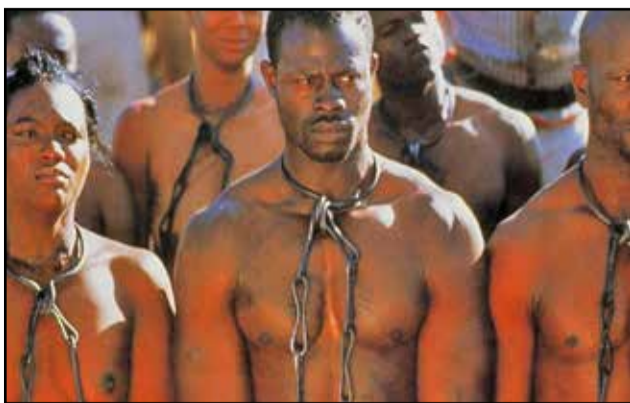
Le monde célèbre la journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition, le 23 août de chaque année. Une date qui rappelle un événement déterminant dans l'abolition de la traite des Noirs, qui eut lieu du 22 au 23 août 1791 à Saint-Domingue, territoire où sont situés, aujourd'hui, Haïti et la République dominicaine. Il s'agit du grand soulèvement des esclaves qui donna le coup d'envoi à la révolution haïtienne. Haïti étant considéré, d'ailleurs, comme le premier pays où une révolte menée par des esclaves porta ses fruits: la liberté et l'indépendance du pays en 1804.

Cette journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition vise à inscrire la tragédie de la traite dans la mémoire de tous les peuples. Conformément aux objectifs du projet interculturel "La route de l'esclave", lequel promeut la recherche permettant, à la fois, d'expliquer et de comprendre, de restituer la trame des récits conflictuels et de combler les silences sur ce passé. En faisant la lumière sur toutes les routes de l'esclave, afin de construire une vision globale et apaisée de la tragédie de la traite négrière et l'esclavage. C'est, donc, une occasion de réflexion commune sur les causes historiques, les modalités et les conséquences de cette tragédie, ainsi qu'une analyse des interactions qu'elle a générées entre l'Afrique, l'Europe, les Amériques et les Caraïbes.

Faire mémoire et date. Un devoir. L'Unesco célèbre cette journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition, pour rendre hommage à tous ces combat-

tants de la liberté, et perpétuer en leur nom l'enseignement de cette histoire et les valeurs qu'elle porte. L'aboutissement de ce combat, mené par les esclaves eux-mêmes, est une source inépuisable d'inspiration pour lutter, aujourd'hui, contre toutes les formes de servitude, le racisme, les préjugés, les discriminations raciales et les injustices sociales hérités de l'esclavage.

Pour Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, «l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage a fait couler un flot de rage, de cruauté et d'amertume qui ne s'est pas encore tari. Elle est aussi une histoire de courage, de liberté et de fierté de la liberté reconquise. Toute l'humanité s'y retrouve, dans ses errements et dans sa noblesse. Ce serait une faute et un crime de l'occulter ou de l'oublier.» Tragédie ayant meurtri durablement des continents entiers, l'esclavage est une blessure profonde qui pèse encore sur nos consciences. Les mémoires, à travers le monde, portent le poids de cette



«L'esclavage est une blessure profonde qui pèse encore sur nos consciences.»

histoire. D'où tout l'intérêt des propos de l'ancien footballeur international, Lilian Thuram, le 9 mai 2007, lors d'une célébration organisée par la ldh-toulon.net: «Le silence des livres d'histoire et l'invisibilité de ses victimes... Le travail de mémoire constitue donc une urgence, pour réhabiliter la résistance, physique et culturelle de ses victimes, et surtout pour faire l'archéologie du racisme qui imprègne encore en profondeur les sociétés, et les cultures, qui en ont été les scènes principales.»

A travers le monde, de nombreuses activités de nature à mieux faire connaître la traite négrière et l'esclavage, à favoriser la réflexion éthique sur sa portée et ses conséquences, notamment les formes nouvelles de l'esclavage, et à stimuler la solidarité entre les peuples qui en ont été victimes sont organisées, à cet effet, suivant le message libéré, il y a dix ans, par Mme Koïchiro Mat-

suura, ancien directeur général de l'Unesco. Notamment avec les jeunes, les enseignants, les artistes et les intellectuels. Signalons qu'à travers son projet «La Route de l'esclave», l'Unesco entend puiser dans cette mémoire universelle la force de construire un monde meilleur et de montrer les liens historiques et moraux qui unissent les peuples. C'est dans cette même veine que les Nations Unies ont proclamé 2015-2024, décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. L'Unesco y contribue, à travers ses programmes éducatifs, culturels et scientifiques, pour promouvoir la contribution des personnes d'ascendance africaine à la construction des sociétés modernes et garantir l'égalité de dignité de tous les êtres humains, sans distinction aucune.

Viclaire MALONGA

Giac (Groupement interprofessionnel des artisans du Congo) Serge Alain Ntsakala réélu président

Le G.i.a.c (Groupement interprofessionnel des artisans du Congo) a tenu son assemblée générale électorale, vendredi 18 août 2016, dans la salle de réunion de l'église Alliance chrétienne et missionnaire du Congo, à Mahouata, dans le deuxième arrondissement. Sous le patronage de Célestin Nguimbi, directeur départemental de l'artisanat de Pointe-Noire.

Après l'audition du rapport moral exercice 2004-2016, résumé ainsi: représentation du Congo par dix sept artisans du Giac à l'édition du Siao (Salon international de l'artisanat de Ouagadougou), en 2012, pour un chiffre d'affaire d'environ deux millions huit cent soixante-quinze mille francs; participation de cinq artisans à la foire internationale de Luanda, version Cabinda, 1^{ère} édition, sur invitation de la gouvernante du Cabinda, à l'occasion du 57^e anniversaire de ladite province, avec un chiffre d'affaires de plus de deux millions de Francs. Exposition-vente des produits de sept artisans aux journées portes ouvertes de l'Apni (Association Pointe-Noire industrielle), pour un chiffre d'affaires d'environ deux cent soixante-quinze mille F.Cfa; remise des dons aux sinistrés du 4 mars 2012, participation à l'exposition vente, lors de la tenue des onzièmes jeux africains, à Brazzaville, en 2015 et confection de six mille tenues scolaire, etc. Eu égard au bilan jugé globalement positif, les membres du Giac présents à cette assemblée ont reconduit Serge Alain Ntsakala à la tête de leur structure. Remerciant ses électeurs

Serge Alain Ntsakala a promis travailler sous le signe de la promotion de l'artisanat au Congo, pour faire rayonner davantage le Giac. «Loin de vouloir faire des promesses, nous allons faire de sorte que le Giac, nos associations professionnelles de base, nos entreprises puissent avoir un déclin du fait de l'action que nous allons mener ensemble.



Serge Ntsakala.

tinées du Giac, jusqu'à ce que l'on sente, effectivement, que le Giac constitue, désormais, une véritable force de proposition et



Les membres du bureau.

Cela ne pourra être garanti que si nous continuons à travailler en synergie. Nous devons affûter nos sagaies, pour que nous puissions faire beaucoup de victimes en termes de réalisations. C'est en cela que j'ai foi, et que je prends la veste virtuelle que vous m'avez confiée ce jour, pour conduire les des-

de plaidoyer pour contribuer au rayonnement et au développement de l'artisanat dans notre pays», a-t-il dit. Célestin Nguimbi, clôturant les travaux, a exhorté les acteurs regroupés au sein du Giac à l'engagement individuel et collectif, pour défendre davantage l'artisanat congolais à tous les

niveaux: «Une institution aussi crédible que le Giac ne peut aller de l'avant que si les acteurs que vous êtes font des efforts pour que cette structure puisse avoir ses lettres de noblesse. Le dynamisme que nous venons de redonner au Giac, aujourd'hui, ne nous prouvera pas le contraire. Vous devez travailler dans la symbiose, pour toujours bénéficier de la confiance de vos partenaires étrangers» a-t-il conclu. Signalons que le Giac bénéficie de l'aide et de l'appui financier de l'A.f.d (Agence française de développement), du Gret (Groupement de recherche et d'échanges technologiques), à travers l'U.e (Union Européenne)

Composition du Bureau
Président: Serge Alain Ntsakala; vice-président: Rufin Mambanza; secrétaire général: Honoré Moukolo Mbambi; secrétaire général adjoint: Victor Massamba Ndombassi; trésorier général: Anasthasie

CLOCHES DE MARIAGE

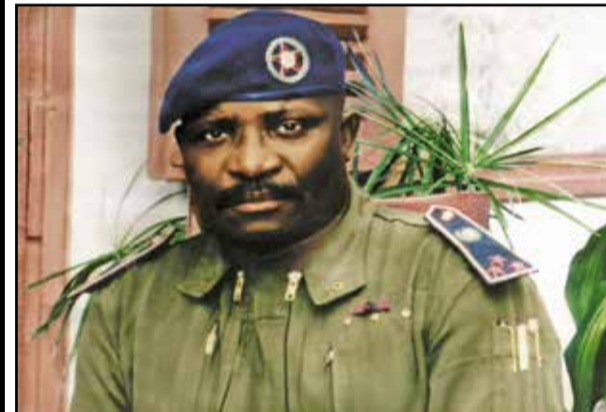
Unis pour le meilleur, rien que pour le meilleur, Monsieur Cyrille LOUBASSA et Mademoiselle Mireille NKOUNKOU SITA, le jeudi 11 août 2016, coutumièrement, et le samedi 13 août 2016, à l'état civil, adressent leurs remerciements à :



- Monsieur le Maire de Mougali ;
 - La direction générale de la réforme de l'état ;
 - Aux directeurs et chefs de services du Ministère de la fonction publique ;
 - Aux anciens séminaristes ;
 - La mutuelle des amis de Charles Lwanga ;
 - Au Comité national paralympique du Congo ;
 - Tous les parents, amis et connaissances.
- Que la gratitude et l'assistance morale, financière et spirituelle qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet, demeurent permanente pour l'entretien de cette alliance.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La famille MOUANGA et les enfants ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leurs frère, oncle et père, le colonel à la retraite, Lazare MOUANGA, survenu, le dimanche 21 août 2016, à Angers, en France.



La veillée mortuaire se tient au 1624, avenue des Trois martyrs, Batignolles (Arrêt Papa Gas). Le programme d'arrivée de la dépouille fera l'objet d'un communiqué ultérieur.



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Collaboratrice: Elisabeth NTONI
Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

**Ouverture à Baongo
Espace JDD (Ex-Bizamba)
Restaurant-V.i.p - Night club
Croisement avenue des 3 Francs -
avenue De Brazza.
Renseignements: 06 664 92 31**

Mougabio; secrétaire chargé à l'organisation: Yvette Taty Poba; secrétaire à la formation et à l'information: Luc Bikouilou. La présidente de la Commission de suivi et évaluation est Germaine Mboumba. Le reste des membres sera complété, prochainement.
Equateur Denis NGUIMBI

Economie

La bière «33 Export» désormais produite et vendue à moindre coût au Congo grâce à Bralico

Bralico (Brasserie et limonaderie du Congo) vient de mettre sur le marché, une nouvelle bière. C'est la «33 Export». La présentation du nouveau produit a eu lieu, le 19 août 2016, au cours d'une conférence de presse qu'a animée le staff dirigeant, au siège social de Bralico, au quartier Songolo, à Pointe-Noire.

Frédéric Feraille, directeur général adjoint, Raphaël Mpayi Katumbayi, directeur régional des ventes à Brazzaville, Franck Boëuf, directeur des ventes, Éric Madzela, responsable laboratoire, Laurianne Guillemain, responsable des marques et Virgyl Morais Mouanda, chef des ventes à Pointe-Noire. Une bonne partie de l'équipe dirigeante de Bralico (Brasserie et limonaderie du Congo) s'était mobilisée en cet après-midi du 19 août pour échanger avec la presse. Une mobilisation à la mesure de l'enjeu : la présentation de 33 Export. Pas une 33 Export venue des brasseries du Cameroun comme c'était le cas jadis et naguère. Plutôt, une 33 Export brassée à l'usine de Vindoulou à Pointe-Noire. Le Congo devient de ce fait le 13ème pays africain à produire cette bière brassée depuis 1875. Les Congolais consommeront désormais la 33 Export «brewed in Congo». À de coûts abordables si l'on s'en tenait au pouvoir d'achat des Congolais. «En détail la 33 Export est vendue à 500 francs Cfa (environ 0,77 euro) à Pointe-Noire et entre 500. À Brazzaville, le prix variera entre 500 et 550 francs Cfa

(0,85 euro). Le prix de gros est compris entre 8000 et 8800 le casier sur toute l'étendue du territoire national. Un grand avantage dans la vente, c'est l'interchangeabilité, c'est-à-dire qu'avec l'emballage d'une de nos quatre autres marques



Frédéric Feraille entouré de Raphaël Katumbayi (à gauche) et Eric Madzela.



Laurianne Guillemain faisant la description de la «33 Export».



Une affiche de la nouvelle bière.

(Stark, Nzoko Black, Castel Beer, Doppel, Ndlr), on peut se procurer la 33 Export», a expliqué Virgyl Morais Mouanda. Des coûts qui valent bien ce qu'est cette bière. Blonde, légère au goût subtil et légèrement amère, la 33 Export est brassée depuis 1875 conformément à une philosophie selon laquelle la qualité est le maillon principal dans toute la chaîne de production et de distribution, ainsi que l'a expliqué Éric Madzela: «La

recette de la 33 Export est une recette tout à fait standard dans sa production, dans ses ingrédients, dans tous les pays du monde où l'on produit la 33 Export et cette recette est originale depuis 1875. L'usine de Vindoulou qui se trouve dans la même zone topographique que le Mayombe, bénéficie d'une eau d'une qualité exceptionnelle, car bénéficiant de l'eau du Mayombe beaucoup appréciée des Congolais. Nous avons également la possibilité



Une vue des journalistes.

d'avoir le choix de qualité de toutes nos matières premières. Donc, toutes nos bières sont soumises à cette exigence de qualité. Nous avons le respect scrupuleux de tout le processus de la fabrication de la bière. Le laboratoire contrôle la qualité dès la réception des matières premières et donne un visa à chaque fois qu'un brassage, une fixation ou sous-tirage veut se faire. Donc, nous sommes véritablement au centre de la brasserie pour donner quitus

de la qualité de chacun de nos produits. Depuis que Bralico a intégré le groupe Castel, il y a eu un fort investissement sur tout ce qui concerne les équipements de qualité que nous détenons actuellement. Ce qui explique que nous ayons des produits de qualité exceptionnelle. Nous respectons des normes telles que la brillance de la bière, la couleur, le taux d'alcool, la teneur de dioxyde de carbone. Nous envoyons régulièrement nos échantillons

aux laboratoires internationaux afin que nous fassions des comparaisons avec les résultats obtenus par notre laboratoire. Nous allons sur une longue fermentation, ce

qui nous donne un goût assez particulier».

Mais, vu la longue fermentation, vu la très importante gamme de produits, Bralico parviendra-t-elle à couvrir tout le Congo sans qu'on ne déplore un seul instant de rupture? Avec beaucoup de modestie, Frédéric Feraille, a rassuré la presse qu'au sein de Bralico toutes les dispositions ont été prises pour que les Congolais ne soient pas privés de leurs bières Bralico et particulièrement la 33 Export. Cette bière qui, comme a promis le DG adjoint, apportera sa contribution à l'essor du football local. Comme elle a déjà fait ses preuves dans ce domaine dans d'autres pays producteurs de 33 Export. Honneur donc à Bralico, cette brasserie qui, à peine née en 2014, fait désormais partie des grands de ce monde en matière de bière. En témoigne la médaille d'or obtenue cette année en Europe et son appartenance au groupe Castel.

OFIS SECURITY SYSTEMS

La haute sécurité contre le cambriolage

OFIS, votre expert en Alarme anti-intrusion

Protégez vos biens et sécurisez votre activité !

Pointe-Noire : 319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 106, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: (+242) 01 600 0000

A l'attention des citoyens russes résidant en République du Congo

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie, le 18 septembre 2016, des élections parlementaires à la Douma d'Etat. Pour assurer le scrutin en République du Congo, l'Ambassade envisage d'organiser le vote:

- le 11 septembre 2016, à Pointe-Noire, à l'adresse suivante: 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie);
- le 18 septembre 2016, à Brazzaville, au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 20h00. La participation de tous est vivement souhaitée.

Coordonnées de la commission électorale:
Tél: 05-550-30-14, e-mail: amrussie@yandex.ru

RESTER AU CONGO ET ETRE DIPLOME DES UNIVERSITES D'EUROPE, C'EST DESORMAIS POSSIBLE, AVEC L'ECOLE CONSULAIRE DE POINTE-NOIRE ESCIC

Ouverture des inscriptions pour la promotion 2016-2017:

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA/France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27-escicinfo2013@gmail.com; site web: www.escic-cg.com

Disparition

Cofondateur des Bantous et de l'O.K Jazz, Célestin Kouka «Célio» a tiré sa révérence

Auteur des chefs-d'œuvre comme «Comité Bantou», «Mawa ya Hotelet», «Georgina wa bolingo», «Rosalie Diop», «Kélélé mapassa», «Kouka ba dia ntseke», «Caprices», «L'heure de la vérité», «Vévé nalinga» et cofondateur des mythiques orchestres les Bantous de la capitale (Brazzaville) et O.k Jazz (Kinshasa), le chanteur Célestin Kouka, dit Célio, a soufflé sa dernière bougie. Aux premières heures du samedi 20 août 2016. Au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de la capitale congolaise. L'artiste dont la santé était déclinante, depuis plusieurs années, a tiré sa révérence, à 81 ans. Flashback sur la carrière de ce chanteur qui a marqué d'une pierre blanche l'histoire musicale des deux rives du fleuve Congo.

Fils de Benoît Bitambiki et de Madeleine Talantsi, Célestin Kouka a vu le jour, le 5 février 1935, à Brazzaville. Lui-même affirme avoir commencé à chanter à l'école, à l'âge de 8 ans. En 1944, en effet, il est sélectionné en qualité de chanteur soprano, dans la chorale Saint François d'Assise du Plateau. Où il évolue jusqu'en 1949, sous la houlette des abbés Auguste Roch Nkounkou et Fulbert Youlou. Après l'obtention de son C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires), il est admis au Petit séminaire de Mbamou, dans l'intention d'être sacré abbé. Mais, son dessein ne sera pas exaucé, puisque deux années plus tard, il est renvoyé du séminaire. Pour cause d'indiscipline. Et est réorienté au lycée Chaminade de Brazzaville, où il reste une année et se plaît à interpréter des chansons françaises. Parmi ses idoles: Mariano et Tino Rossi. C'est ce dernier qui l'aurait le plus influencé. En 1952, Célio débute sa carrière musicale dans l'orchestre instrumental du Cercle culturel de Bacongo (arrondissement 2

de Brazzaville), où il apprend à jouer du saxophone. Initié par son cousin, Sébastien Bikouta, dit Biks. Après le départ de ce dernier en Europe, il rejoint un autre groupe qui jouait de la musique instrumentale: le Cercle culturel, qu'il quitte quelques temps après, pour fonder le Cercul Jazz (contraction de Cercle culturel), avec Ferdinand Nkounkou, Ntouta Mamadou, Paul Nzoungou, Yebeka, etc. Engagé, par l'intermédiaire de l'une de ces relations, au Consulat britannique, en qualité de planton, puis, admis au secrétariat du consul, en qualité de dactylographe, l'artiste décide, contre toute attente, de prendre la porte, après huit mois d'exercice. En 1953, il intègre, à Poto-Poto, l'orchestre C.d.j (Compagnons de Joie), d'Isidore Diaboua, dit Lièvre, où évoluent, entre autres, Jean-Serge Essous, Pandi Saturnin, et Charly Ivorra. Une année après, l'orchestre Negro Jazz, dirigé par Joseph Kaba et domicilié au célèbre bar «Chez Faignond», l'accueille. Il évolue aux côtés d'Edo Ganga, Nino Malapet, Essous, Bienve-

Célestin Kouka.



nu Beniamino, Bruno Yengo, Emmanuel Galiba, etc. Se rendant, régulièrement, à Léopoldville (actuelle Kinshasa), le Negro jazz prend ses quartiers au bar-dancing Air France, en 1955. Avant de se disloquer, courant 1956. Année au cours de laquelle Célestin Kouka entre aux Editions Loningisa, en qualité de maracassiste, puis de chanteur et maracassiste. Adoube par Edo Ganga. Le 20 juin de la même année, il prend part à la création de l'O.k Jazz, avec Victor Longomba, dit Vicky, François Luambo «Franco», Daniel Loubelo, Bosuma Desoin. Il y évolue jusqu'en avril 1959, avant de rentrer à Brazzaville, en compagnie de son ami, Edo Ganga. Ils sont rejoints par Delalune, Pandi et Essous, pour matérialiser le projet de la création de l'orchestre Bantou, conçu de l'autre côté du fleuve Congo. De 1959 à 1972, il est de toutes les aventures des Bantous de la capitale: le bal de l'indépendance du Congo, en 1960, le Festival des Arts

nègres de Dakar, en 1966, et le Festival panafricain d'Alger, en 1969, pour l'essentiel. En 1972, suite à l'implosion des Bantous, Célio crée, avec Pamela et Kosmos, le Trio Cépakos, puis l'orchestre Le Peuple. Les défections de Pamela, en 1978, et de Kosmos, en 1984, mettent un terme à cette belle expérience musicale. Son retour, en 1987, dans les Bantous de la capitale, n'est pas concluant. Il claque la porte, une nouvelle fois. En 1990, il crée Bantous Monument, en compagnie de Ganga Edo et Passi Ngongo Mermans. Echec. En 2000, Célestin Kouka tente de renflouer l'orchestre Le Peuple. L'expérience fait long feu. Et en 2004, il signe son grand retour au sein des Bantous qu'il ne quittera plus, jusqu'à sa disparition. On espère que ce «baobab» de la musique congolaise aura droit aux obsèques à la dimension de sa renommée.

Véran Carrhol YANGA

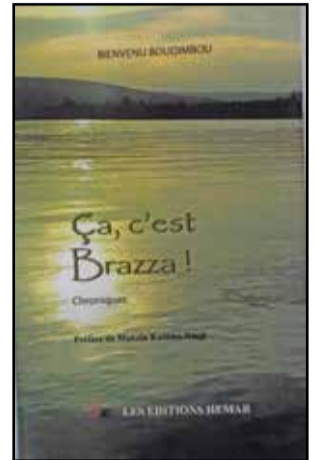
Littérature

Bienvenu Boudimbou dévêtit le vécu «brazzavillois»

«Ça, c'est Brazza!» est l'opuscule de l'homme de plume congolais paru cette année aux Editions Hemar. Son volume: 168 pages. Exclamatif, l'auteur y relate, sans langue de bois, des scènes qui reflètent la vie des Congolais, dans la ville-capitale.



Bienvenu Boudimbou.



La couverture du livre.

Une couverture assortie d'un clair-obscur poignant sur le fleuve Congo, une petite dose d'humour et des faits racontés pour en rire jusqu'aux larmes. «Tu peux en rire...ou en pleurer. Bonne lecture», écrit l'auteur, qui dédicace son livre intitulé: «Ça, c'est Brazza!», à l'un de ses lecteurs. Tel un témoin oculaire, Bienvenu Boudimbou narre la vie de tous les jours: le pluralisme démocratique, le verdict des urnes, le laborieux travail, la pédophilie, les vices des chrétiens, etc. Cette quotidienneté, l'auteur y est sensible comme, d'ailleurs, plusieurs habitants de Brazzaville, ville mythique aux multiples apparences. Dans sa chronique titrée «Coffres ambulants», celui-ci dévoile, avec un air de reproches, un mode d'épargne assez spécial. «... Si vous ne faites pas partie de ce club restreint, permettez que je vous classe dans le lot de nos contemporains qui vivent le moyen âge en pleine époque moderne...Avouons, tout de même, que la part du risque est aussi énorme. Combien de nos mamans n'ont-elles pas été agressées ou simplement, dépossédées de leurs ceintures à sous dans les marchés? Combien de fortunes n'a-t-on pas vues voler en fumées sous les matelas?», s'interroge-t-il. Cependant, dans les «Nouvelles séries contre vieilles occasions», Bienvenu Boudimbou s'attaque aux «vieillards» follement amoureux des jeunes demoiselles: «Dans le langage des Brazzavillois «la Nouvelle Espérance» a cessé d'être le programme du Président Denis Sassou-Nguesso. Allez dans la rue, ouvrez les oreilles, vous entendrez les hommes d'un certain âge parler de leurs petites concubines, celles qui ont la moitié, voire le tiers de leur âge. On les appelait, jusque-là, les seizièmes (pour leur âge qui avoisine les seize ans) ou Bana série 8 (parce qu'elles sont nées au cours des années quatre-vingt).» «Le comprimé», «Découvertes, bureaux et résidences», «Cartons rouges pour les pilleurs», «Le profil de l'emploi», «Mendicité nouvelle version», «La leçon du débrouillard», «Les dindons de la farce», «Abolir le travail domestique des enfants?», «Le vote nourrit», «Le vote à l'imparfait» sont entre autres «chroniques» que compte cette œuvre littéraire. Préfacé par le professeur Mukala Kadima-Nzuzi, le livre «Ça, c'est Brazza!» est un véritable cri d'alarme d'après des critiques littéraires. Il se termine sur un récit significatif: «Bienvenu!» (Cf. pages 162-163). La biographie d'un auteur, peut-être, atteint de narcissisme.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Roman

«L'instinct de survie» d'Eveline Mankou

«L'instinct de survie», tel est le titre du nouveau roman de l'écrivaine Eveline Mankou, basée, actuellement, en Flandres (Belgique). Publié en 2012, aux Editions Jets d'Encre, et composé de 116 pages, ce livre, subdivisé en trois parties, compte 14 chapitres. Il a été présenté au public, jeudi 28 juillet 2016, dans la salle de conférences du Ministère de la culture et des arts, à Brazzaville, dans le cadre de la promotion de l'écriture de l'écrivaine.

Cette présentation s'est faite sous le parrainage du Forum des gens de lettres, conduit par son président, Ernest Bompoma Ikélé, une structure qui travaille au rapprochement entre l'écrivain et le lecteur, mais aussi, à la résurrection du goût de la lecture chez le public. Faisant la présentation de l'œuvre d'Eveline Mankou, Jessy Loemba, écrivain et critique littéraire, a mis en exergue la quintessence véhiculée par le titre, à savoir: donner la vie et la protéger. Selon lui, l'auteur est animée d'un souci majeur, celui de rendre accessible son écriture au lecteur. Elle adopte, pour cela, une démarche pédagogique, pour expliquer certains



La couverture du livre.

aspects des thèmes abordés, pour mieux éclairer. A travers son œuvre, a-t-il expliqué, l'écrivaine présente au lecteur



Eveline Mankou.

un récit pathétique. Le pays où se déroule l'histoire a des croyances et des traditions ancestrales. Il fait penser à l'Afrique. Mady, âgée de 13 ans, est violée par son cousin, Niama. Elle accouche d'un enfant albinos. Pour sauver son fils d'une mort certaine, en raison des préjugés qui minent la société, elle s'enfuit du village. Autant elle protège son enfant, autant elle se met à l'abri d'un bannissement

auquel elle se sent exposée. Donner naissance à un albinos est, pour la communauté, synonyme de malédiction et de mauvais présage pour toute nouvelle naissance dans la famille. Dans son œuvre, a poursuivi le présentateur, l'écrivaine Mankou dénonce également les violences faites aux femmes, tout en portant un regard critique sur les injustices et autres atteintes aux droits des mino-

rités et des personnes vivant avec handicap. Elle prône, aussi, un combat contre la violence faite aux femmes car, le viol est un acte condamnable, et au-delà de l'albinos, il y a ce crime organisé et dénoncé, en outre, la violence faite à la gent féminine. Pendant l'échange, l'écrivaine, qui a répondu sans faux fuyant à toutes les questions posées, a fait savoir qu'elle est une écrivaine engagée et explore les thèmes liés au quotidien. Son combat, dans ce roman, est celui des albinos et non des homosexuels. Dans l'immersion universelle à la souffrance, elle a choisi les mots pour gérer ses propres maux. Sa plume s'inspire d'une diversité de choses, de ses

voyages, de ses origines. C'est son troisième œil car, pour elle, la diversité culturelle est, justement, ce troisième œil qui entraîne le commun vers une destinée enrichissante, peut-on lire, à la quatrième de couverture. Femme multiple installée en Europe depuis 1999, et vivant entre Nice, en France, Londres, en Angleterre, elle est, aujourd'hui, installée en Flandres en Belgique. Essayiste, nouvelliste et romancière, Eveline Mankou dispose de quelques ouvrages, malheureusement, peu connus au Congo: «Elikia espoir», «Patience d'une femme», etc.

Alain-Patrick MASSAMBA

Eliminatoires CAN cadets/Congo-Namibie

Le Congo, bon pour le dernier tour!

Dimanche 21 août 2016, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, les Diables-Rouges cadets du Congo ont décroché, avec panache, leur qualification pour le prochain tour des éliminatoires de la CAN U17, aux dépens de la Namibie, qu'ils ont éliminée par 3-0. Ils ont ainsi confirmé leur succès (2-1) du match aller, à Windhoek, deux semaines auparavant. Et au prochain tour, ils en découvrant avec la Tanzanie, qui a éliminé l'Afrique du Sud.

On retiendra du match retour disputé devant le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, la supériorité congolaise, en technique individuelle intrinsèque et dans le jeu collectif. Sous la férule de Prestige Mbougou, sur le flanc gauche, et Bénie Makouana (petit-fils des frères Makouana d'antan du CARA, Bolida et Gabard), côté droit de l'attaque, les Diables-Rouges ont emballé le public. Par leur engagement sans faille, ils avaient cette boulimie qui sort le loup du fourré. Pour s'attaquer à sa proie, la proie dans le cas d'espèce étant ce sac de cuir gonflé à bloc, objet de convoitise des vingt-deux acteurs.

Les Diables-Rouges cadets ont rarement laissé l'initiative à leurs adversaires. D'où une large supériorité de tout instant qu'ils ont transformée en un



Dans ses oeuvres, Rodrigue Kiba plonge les défenseurs namibiens dans l'embaras.

immense succès qui a inondé de joie, relevé ceux qui vacillent depuis la double élimination des Diables-Rouges seniors et juniors. Car, c'est par un cinglant 3-0 qu'ils ont renvoyé les Namibiens chez eux. Dès la 6e minute, Rodrigue Kiba concluait son slalom dans la surface de réparation adverse par une frappe du pied gauche victorieuse: 1-0, pour le Congo. Un quart d'heure plus tard, Prestige Mbougou poussait son vis-à-vis à vivre d'expédients dans la zone de vérité. Il convertissait, lui-même, le coup de pied arrêté (penalty) amplement justifié sifflé par l'arbitre ivoirien Coulibaly: 2-0, en faveur du Congo.

Le but d'Edouard Mountou, en fin de partie (88e) confirmait, sans surprise, la supériorité

congolaise: 3-0. Des Congolais qui ont allié vivacité de jeu, initiatives individuelles et collective. Le modeste et frileux verrou défensif ne pouvait que céder, définitivement.

Une page vient d'être tournée, l'obstacle namibien étant franchi. On a hâte de revoir cette équipe des Diables-Rouges cadets face à un adversaire d'un tonneau supérieur. La tentation serait de penser que tout a été parfait. Non, les déchets de manquent pas. Aussi faut-il donc ne pas relâcher la préparation.

G.M.

(Sur les notes de K.B.M.)

Congo bat Namibie (3-0). Arbitre: Abou Coulibaly (Côte d'Ivoire). Buts: Rodrigue Kiba (6e), Prestige Mbougou (22e,

sur pen), Edouard Mountou (88e).

Congo: Danish Oboua; Craiche Mebeza, Reinelvi Massatou, Prince Mouandza, Gédéon Ntota; Ronel Ngaloukossi (puis Thomas Mata, 60e), Christ Kibakila, Bercy Langa; Bénie Makouana (puis Edouard Mountou, 84e), Rodrigue Kiba (puis Chardon Bopouméla, 69e), Prestige Mbougou. Entr.: Paolo Berrettini.

Namibie: Josef Philipus; Eldery Morgen, Stanley Ndjavera, Lubeni Haukongo, Junior Petrus; Johannes Hollombach (puis Giovano Kaninab, 64e), Amed Pitsi, Eiseb Godwin (puis Vaino Vugnanga, 64e); Abrah Tjahikika, Stevano Dundee (Immanuel Isaya (84e). Entr.: Timothy Tjongarero.

Basket-ball

Le gratin national sous les panneaux à Pointe-Noire

Le basket-ball congolais a les yeux tournés vers Pointe-Noire, la capitale économique, qui abrite les championnats nationaux, du 20 au 28 août 2016. Le préfet de Pointe-Noire, Honoré Packa, a délégué son directeur de cabinet, Jean-Louis Banthou, pour les ouvrir, solennellement, dimanche 21 août, au Stade Elf. Mais, les compétitions ont bel et bien débuté la veille, malheureusement sur fond de combat d'arrière-garde.

Président par intérim de la Fécofet (Fédération congolaise de basket-ball), Albert Mboussa a invité les acteurs à faire montre d'une discipline exemplaire et de fair-play sans faille. Il a ensuite demandé aux arbitres et officiels techniques d'être à la hauteur de la compétition.



Jean-Louis Bathou et les membres de la Fécofet saluant les joueurs de B.B.S.

ries confondues. Ils sont issus des ligues-phares de la balle orange: Pointe-Noire, Brazzaville, Niari et Bouenza. Rappelons qu'il y a eu deux années blanches concernant

Firmin Dinga, par exemple, qui se considère toujours comme président de la Fécofet, après avoir été suspendu au cours d'un conseil fédéral qu'il avait lui-même convoqué, en début d'année, ne les reconnaît pas. Pour lui, ils sont organisés par des dirigeants qui ne peuvent «pas se prévaloir d'avoir été élus». «Ce qui se déroule à Pointe-Noire est comme une compétition de quartiers qui n'a d'intérêt que parce que des garçons courent après le ballon», a-t-il renchéri sur Radio-Congo. Les organisateurs authentiques des championnats nationaux de Pointe-Noire, eux, refusent d'engager la moindre polémique avec qui que ce soit. Pour eux, il n'est pas question de s'asseoir sur les statuts fédéraux qui régissent leur association. «Que ceux qui se jettent sur l'organisation des championnats nationaux 2016 comprennent que la Fécofet sans eux a changé. Place à

l'avenir, à l'espoir, à une gouvernance candide et moderne», a répliqué, en requérant l'anonymat, un membre du bureau fédéral réaménagé.

Le match d'ouverture a mis aux prises BBS et TOBB (lire les résultats), deux formations de Pointe-Noire. Il a fallu les prolongations pour les départager. Les équipes ont observé un repos lundi.

Equateur Denis NGUMBI

Cadets: Inter Club P/N-Patronage Sainte-Anne (38-64)

Juniors: Inter Club P/N-B.C.M (30-69), Inter Club Brazza-A.S Cheminots (53-43)

Seniors dames: Brazza Basket-Ligue Brazza (53-18)

Seniors hommes: Inter Club Brazza-Péninsule (68-42), A.S La Grandeur-Patronage Sainte-Anne (67-66), Diables-Noirs- Black Lions (58-38)

Handball

Des titres à Pointe-Noire

Des championnats se terminent ici et là. Ceux de la Ligue départementale de Pointe-Noire, démarrés le 6 juin 2016, se sont achevés, au stade Enrico Mattei, à Mvoumvou, le 7 août dernier, en présence d'Yvon Gnali Gomez, président de ladite ligue. La version senior hommes a regroupé cinq clubs. La couronne a échoué à Patronage, suivi de l'A.S Cheminots. Chez les dames, où cinq clubs étaient en lice, la palme d'or est revenue à l'A.S. Cheminots. Tandis qu'en juniors hommes, ASOC a été sacré champion. Son dauphin est l'A.S Cheminots.

Equateur Denis NGUMBI

Judo à Pointe-Noire

Examen de passage de grade réussi

Créé en 1915, à Pointe-Noire, le Judo club Avenir de Ouenzé, a organisé, dimanche 7 août 2016, son premier examen de passage de grade, de la ceinture blanche 9^{ème} kyu à la ceinture bleue 2^{ème} kyu. C'était dans son dojo, sis dans l'enceinte de l'école primaire de Mvoumvou. Une initiative de Fabien Obongo son président.



Exécution d'un mouvement.

Les dix-sept candidats en lice, vêtus de leur judogi (vêtement d'entraînement), ont fait une démonstration publique extraordinaire de leur savoir-faire, aussi bien dans les dachi (postures), le nage-waza (technique de projection) le ne-waza (technique au sol) que dans les katas. Les kumitès (combats) ont été d'un niveau technique appréciable. Au finish, tous les élèves candidats ont été déclarés admis par le jury composé, exclusivement, des sempai (vieux maîtres).

Maître Nkouma Prince «Fallao» ceinture noire 1^{er} dan, directeur technique du club judo club avenir de Ouenzé, interrogé s'est dit satisfait du niveau technique de ces néophytes: «Vous savez que le judo est par excellence l'art de la souplesse, il repose sur le principe qu'il ne faut jamais s'opposer directement à l'action de l'adversaire, mais utiliser sa force à notre profit; s'il pousse, nous tirons, et s'il tire, nous poussons. Le but est la projection de l'adversaire et sa maîtrise au sol par des techniques d'immobilisation, de strangulation ou de luxation. C'est ce que les enfants, la pépinière de demain ont fait ce matin. Je suis satisfait de leur travail»

Equateur Denis NGUMBI

Cross populaire à Pointe-Noire

Fiacre Akoura et Belinda Itsa, premiers de la classe!

Fiacre Akoura, dans la version masculine, et Belinda Itsa, chez les dames, ont remporté dernièrement le cross populaire dénommé les 15 km de Pointe-Noire, qui s'est couru avant le semi-marathon international de Brazzaville organisé le 14 août à Madingou.

Au total, 316 athlètes, dont 81 femmes, avaient pris le départ, sur l'avenue Jacques Opangault, en face de l'ex Parc des expositions dans le deuxième arrondissement Mvoumvou. Les artères retenues ont connu une animation particulière.

Le vainqueur du cross masculin, Fiacre Akoura, est venu droit de la Cuvette Ouest. Il a franchi le premier la ligne d'arrivée avec un chrono de 50'25".

Belinda Itsa, elle, a bouclé le circuit en 1h 3'45". Interrogé, Akoura Fiacre s'est réjoui de son sacre: «C'est pour la première fois que j'occupe cette place dans ma vie de sportif. Je remercie les organisateurs d'y avoir pensé»

Roland Bouiti Viaudo, s'est dit comblé de constater que la délibération du conseil départemental et municipal, a, une fois de plus, donné l'occasion aux citoyens et citoyennes de la ville océane de se retrouver autour de la 11e édition des 15 km de Pointe-Noire.

E. D. NGUMBI

Jeux olympiques de Rio

L'Afrique reste loin du festin royal!

C'est terminé à Rio de Janeiro le 21 août. Les Jeux olympiques de la 35e olympiade sont bien terminés. Un coup d'œil récapitulatif des médailles montre que les Etats-Unis d'Amérique (121 médailles, dont 46 d'or), la Grande-Bretagne (67 breloques dont 27 d'or), la Chine (70 médailles, dont 26 d'or), et les autres pays européens, voire asiatiques, restent les maîtres de l'arène. Sans trop de surprise. Rio s'annonçait déjà comme la répétition des précédents jeux modernes.

L'Afrique dans ce giron s'est contentée des miettes de festin, avec seulement 45 médailles, au total. C'est cinq médailles de mieux qu'à Pékin (2008), et onze, qu'à Londres (2012). Onze pays se partagent ces médailles. Le Kenya se hisse en première place dans le trio de tête des pays africains ayant eu une ou plusieurs fois les honneurs du podium. Il a engrangé 13 médailles, dont 6 en or, toutes en athlétisme. Sur la deuxième marche: l'Afrique du Sud, grâce à ses nageurs et athlètes, pour 10 médailles, dont 2 d'or. Le podium est complété par l'Ethiopie: 8 médailles mais 1 seulement en or. Les autres pays africains ayant obtenu au moins une médaille sont la Côte d'Ivoire (2 médailles, dont 1 en or), l'Algérie (2 médailles d'argent), le Burundi et le Niger (1 médaille d'argent), la Tunisie, l'Egypte, le Maroc et le Nigeria (1 médaille de bronze).

Les autres pays passent, toujours, pour d'éternels élèves. Ils prennent l'avion tous les quatre ans pour aller apprendre. Et ils étaient encore à Rio pour la même raison. D'autres encore sont allés parce que «l'essentiel est de participer». Triste et simple manière de justifier un fiasco olympique! Nous y reviendrons, probablement.

G.M.



B.B.S-TOBB bataille sous les panneaux.

Rien qu'au niveau de la participation, le rendez-vous de Pointe-Noire est un succès: 228 basketteurs répartis dans 29 équipes, toutes catégo-

les championnats nationaux seniors. Le déroulement de ces championnats ne fait pas que des heureux, bien au contraire.



Assurances et
Réassurances du
Congo



**«Soyez Rassurés,
Vous êtes bien Assurés»**

AVIS DE RECHERCHE DES VICTIMES D'ACCIDENTS

Victimes concernées:
Celles des années 1974 à 2014

Lieux de consultations des listes des Victimes: les Bureaux de l'ARC à Brazzaville, Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Sibiti et les Sièges des Mairies et Quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire.

N.B: Se rapprocher des Services Sinistres de l'ARC

Contacts:

Brazzaville: 05.701.63.36 / 04.444.15.84 / 04.445.10.03

Pointe-Noire: 04.090.47.72 / 22.94.17.15

Michelle Obama: une «first lady» contemporaine

«Je me réveille tous les matins dans une maison qui a été construite par des esclaves, et je regarde mes filles, deux jeunes femmes noires, belles et intelligentes, qui jouent avec leurs chiens sur la pelouse de la Maison-Blanche». Cette phrase est extraite du discours prononcé par Michelle Obama, le 25 juillet 2016, lors de la convention démocrate, à Philadelphie.



Michelle et Barack Obama.

Née Michelle Robinson, la première dame américaine est une avocate et écrivaine qui a épousé Barack Obama, en 1992. De cette union sont nées deux filles. En plus de son travail d'avocate, Michelle Obama est très engagée dans la vie associative. Depuis 2008, elle a mis un frein à ses activités professionnelles, à cause de l'élection de son mari à la présidence des Etats-Unis d'Amérique. Elle est entrée dans l'histoire de son pays de la plus belle des manières qui soient. Le 20 janvier 2009, son mari est devenu le premier président noir des Etats-Unis d'Amérique. «First lady» de charme, Michelle Obama se distingue par son style moderne et élégant. Bousculant ainsi les us et coutumes de la mode, en choisissant des stylistes peu connus. La presse spécialisée reconnaît sa classe naturelle, sa façon de se tenir, de se comporter et d'être proche des Américains. Toutefois, ce passage précité, riche en symbole nous interpelle. Nous ne restons sans ignorer que Michelle Obama, Afro-américaine, est l'épouse du premier président afro-américain



Lydie-Patricia Ondziet

de la première puissance du monde. Donc, le premier couple présidentiel afro-américain à occuper la Maison-Blanche. Ainsi, pour revenir aux symboles, les travaux de construction de la Maison-Blanche, ont débuté en 1792 et pris fin en 1800. Le premier président américain, George Washington (1789-1797), dont l'investiture a eu lieu en avril 1789, occupera dans un premier temps, deux hôtels particuliers à New York, la Samuel Osgood

mansion, au 3 Cherry street (avril 1789 à février 1790) et ensuite Alexander Macomb mansion au 39-41 Broadway (février à août 1790). En effet, John Adams, deuxième président des Etats-Unis (1797-1801) en sera le premier locataire, en 1800. Toutefois, seul S. Grover Cleveland y reviendra à deux reprises (1885-1889), (1893-1897), ayant par cette occasion occupé le 22ème et 24ème rang. L'actuel hôte, Barack Obama, occupe le 44ème rang. Ainsi, la Maison-Blanche reste le symbole de la puissance mondiale des Etats-Unis. L'autre symbole fort est la construction de cette bâtisse par des esclaves. Ce sont ses propres origines que la «first lady» met en exergue. En effet, les premiers Noirs foulent le sol américain en 1619, pour travailler dans des plantations. Le statut d'esclavage sera attesté en

1640 dans les constitutions du Maryland et de la Caroline. Le congrès abolit la traite en 1808. La proclamation de l'abolition de l'esclavage (1865) se fait sous Abraham Lincoln (1861-1865). Ce sont des symboles qui se situent dans le temps, et qui, en principe, marquent une évolution et, en même temps, subissent des variations. Cette réflexion peut être interprétée de plusieurs manières à savoir: situant le passé, elle se réjouit de sa propre réussite, de son statut actuel et elle est admirative de sa descendance qui, du reste, incarne si bien ces valeurs: «jeunes femmes noires, belles et intelligentes». Elle tient ce discours dans un contexte où son pays est en proie à des tensions entre communautés. Donc, un autre symbole fort. Cependant, l'autre symbole de taille, la statue de Winston Churchill a été remplacée par

celle d'Abraham Lincoln, dès l'arrivée de son époux à la Maison blanche. Le président Abraham Lincoln a le mérite d'avoir aboli l'esclavage aux Etats-Unis d'Amérique. Or, l'histoire de l'esclavage dans ce pays est liée à celle de l'Afrique. N'oublions pas que le couple s'apprête à quitter la Maison-Blanche, plus précisément, le 20 janvier 2017, après huit années passée à la

tête de la plus grande puissance du monde. Entre autre, quelle image laisseront-ils? A notre avis, celle d'un couple soudé, heureux, décontracté et pourquoi pas glamour.

Lydie-Patricia ONDZIET

Présidente de l'association la Trinité
Présidente d'honneur de l'association Dynamique Implication 2009
Membre du collège des associations féminines de développement
Membre de l'association panafricaine d'Aquitaine.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (face au cct)
Tél : (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Mairie)
Tél : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, A côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail : noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE RENOUELEMENT DES MANDATS ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Par actes en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-huit juillet deux mil seize, enregistré le neuf août de la même année, Folio 109/9 n°562, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «SGS MINERALS & LABORATORY SERVICES CONGO» SARL, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 21, Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble C.N.S.S, B.P: 744. Aux termes dudit procès-verbal, les associés ont, entre autres résolutions :

- Approuvé les états financiers de synthèse, tels qu'ils leur ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états financiers de synthèse ou résumées dans ces rapports, faisant ressortir une perte de 72.954.880 Francs CFA ;
- Décidé d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos au 31 décembre 2015, soit la somme de 72.954.880 Francs CFA au compte report à nouveau. Après cette affectation, le compte report à nouveau présentera un solde débiteur de 499.180.481 Francs CFA, et la situation nette de

la société sera négative à hauteur de 399.180.481 Francs CFA;

- Déclaré approuver les termes de ce rapport, ainsi que les conventions mentionnées dans ledit rapport ;
- Décidé de renouveler le mandat de deux (02) des trois (03) gérants, notamment, Messieurs Frédéric HERREN et Kaal GURI ;
- Nommé Monsieur Stephen ROSSITER, en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur Jacques VOLLENWEIDER ;
- Conféré tous au porteur de l'original d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite, le 16 Août 2016, sous le no16 DA 473.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, passage à niveau du Marché PV, A côtés des DEPECHEs DE BRAZZAVILLE
Tél. : (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857
E-mail: norbertmad@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE HUITONG CONGO
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège: 234, Rue Sahara (Plateau, Centre-ville)
Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert MADZOU, en date à Brazzaville du 09 Août 2016, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila), le 11 Août 2016, sous Folio 41/2, n°1754, il a été constitué une Société dénommée: «HUITONG CONGO», dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Le capital de la Société est de 5.000.000 F. CFA;
Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, rue Sahara n°234 (Plateau, Centre-ville);
Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

* Import-Export, Travaux Publics, Construction des Bâtiments, Gestion des bâtiments, entretien ordinaire et extraordinaire des bâtiments, répa-

ration des bâtiments et toutes les installations techniques, y compris les espaces verts;
* Exploitation et commercialisation des mines;
Durée: La durée de la société est de 99 années;
RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/16 B 6615 du 12 Août 2016;
Gérance: Suivant Procès-Verbal de décisions de l'associé unique en date du 09 Août 2016, Mademoiselle LIU MEI est la Gérante de la Société, pour une durée indéterminée;
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Norbert MADZOU,
Notaire.



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric

Domaé

2.900 FCFA

legrand®

Prise Kaptika



400 FCFA



legrand®

Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand®

Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo

Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com